

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

UMI

A Bell & Howell Information Company
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA
313/761-4700 800/521-0600



Université d'Ottawa · University of Ottawa

LES VERBES TRANSITIFS DIRECTS DU FRANÇAIS
QUI REFUSENT LE PASSIF

JACINTHE GAGNÉ

Thèse de Maîtrise soumise à
l'École des études supérieures
et de la recherche

Thèse dirigée par M. Paul Hirschbühler

© Jacinthe Gagné, Ottawa, Canada, 1996



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-21988-7

RÉSUMÉ

La présente thèse de Maîtrise explore les propriétés d'une sous-classe de verbes transitifs directs qui refusent la forme passive dans le but de mettre à jour des généralisations sur ces blocages du passif. Elle met en relief l'interaction existant entre les propriétés syntaxiques et les propriétés lexicales de ces verbes.

Cette thèse de Maîtrise se divise en trois chapitres. Le Chapitre I présente la problématique de recherche ainsi que les objectifs à atteindre. Le Chapitre II est consacré à la littérature publiée au sujet des verbes transitifs directs qui refusent le passif ainsi qu'à diverses vues du passif. Le Chapitre III présente tout d'abord la méthodologie utilisée pour la réalisation de cette thèse. Par la suite, on y trouve une classification sémantique des verbes transitifs directs refusant la forme passive ainsi qu'une discussion sur les raisons possibles de la non-passivisation de ces derniers. Finalement, une brève conclusion clôt le chapitre en résumant les généralisations que l'on peut formuler sur ces classes de verbes transitifs directs qui refusent la mise au passif.

LÉGENDE DES SYMBOLES ET DES ABRÉVIATIONS

1. () : Indique le caractère optionnel de ce qui se trouve à l'intérieur des parenthèses.
2. + : Indique un choix entre deux éléments.
3. * : Indique que la phrase suivante est jugée agrammaticale.
4. N₀ : Sujet d'un verbe.
5. N₁ : Complément d'objet direct d'un verbe.
6. I : Flexion verbale
7. V : Verbe
8. SN ou N" : Syntagme nominal
9. ? : Indique le caractère incertain d'un jugement grammaticalité
10. V_{pp} : Verbe au participe passé
11. arg : Argument (d'un verbe)
12. t : Indique une trace
13. N+ : Indique le caractère nominal d'un syntagme
14. SpecI" : Position de spécifieur
15. Δ : Position vide
16. Adv : Adverbe
17. ERG : Ergatif
18. ABS : Absolutif
19. et suiv. : et suivantes (pages)

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, M. Paul Hirschbühler, pour sa disponibilité exemplaire et sa patience. Grâce à ses conseils, j'ai réussi à me dépasser dans le domaine de la syntaxe française en réalisant cette thèse de Maîtrise.

Je veux également souligner l'appui moral de mon compagnon de vie qui a toujours cru en moi, malgré certains moments difficiles. Il n'a suffi parfois que d'un clin d'oeil, d'un sourire ou encore de quelques mots tendres pour me donner du courage et mener à bien la rédaction de ce travail. À toi qui ensoleille ma vie jour après jour, je te dis du plus profond de mon coeur : «Merci d'être là!».

Enfin, je remercie mes parents pour leur soutien financier lors de la rédaction de cette thèse. Sans leur aide, Dieu seul sait ce que j'aurais été contrainte à manger!

À vous tous, un gros merci!

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
LÉGENDE DES SYMBOLES ET DES ABRÉVIATIONS	iii
REMERCIEMENTS	iv
CHAPITRE I : INTRODUCTION	1
1.1 Formulation du problème	1
1.2 Objectifs de recherche	2
1.3 Hypothèse de travail	2
CHAPITRE II : CARACTÉRISATION DU PASSIF	4
2.1 Tour d'horizon des grammaires traditionnelles	4
2.1.1 Voix active et voix passive	4
2.1.2 Morphologie du verbe au passif	5
2.1.3 Syntaxe de la phrase passive	6
2.1.4 Restrictions syntaxiques et sémantiques	7
2.2 Diverses vues de la forme passive	9
2.2.1 Observations générales	9
2.2.2 L'approche casuelle	16
2.2.3 Hopper et Thompson (1980)	20
CHAPITRE III : CLASSIFICATION ET DISCUSSION	26
3.1 Méthodologie	26
3.1.1 Source de données	26
3.1.2 Vérification des données	27
3.2 Les restrictions sur le passif dans la littérature descriptive	29
3.3 Les expressions figées	36
3.4 Les emplois au sens propre et figuré	40
3.5 Le verbe «être» et les verbes à attribut	49
3.6 Le verbe «avoir» et ses variantes	55
3.7 Les verbes de capacité	59
3.8 Les numériques	63
3.9 Les anti-locatifs	69
3.10 Les olfactifs	72
3.11 Les indicateurs de temps	76
3.12 Verbes de mouvement à emploi statif	80
3.13 Brève conclusion	82
BIBLIOGRAPHIE	84

ANNEXE 89

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU I : LES COMPOSANTES DE LA TRANSITIVITÉ	22
TABLEAU II : VERBES REFUSANT LE PASSIF	29
TABLEAU III : VERBES AU SENS PROPRE ET FIGURÉ	43
TABLEAU IV : LE VERBE ÊTRE ET LES VERBES À ATTRIBUT	51
TABLEAU V : LE VERBE AVOIR ET SES VARIANTES	57
TABLEAU VI : LES VERBES DE CAPACITÉ	60
TABLEAU VII : LES NUMÉRIQUES	67
TABLEAU VIII : LES ANTI-LOCATIFS	70
TABLEAU IX : LES OLFACTIFS	73
TABLEAU X : LES INDICATEURS DE TEMPS	78
TABLEAU XI : LES VERBES DE MOUVEMENT À EMPLOI STATIF	81

CHAPITRE I : INTRODUCTION

1.1 Formulation du problème

Il existe en français une alternance régulière entre une construction active et une construction passive. À titre d'exemple, considérez la phrase active suivante : Marie attend Pierre. Voici maintenant sa version passive correspondante : Pierre est attendu par Marie. On peut constater que la phrase passive est grammaticale, puisque les contraintes syntaxiques associées à la morphologie du passif sont respectées. En effet, les phrases contenant un verbe transitif peuvent être transformées de telle sorte que le complément d'objet devient sujet, le sujet devient complément d'agent et le verbe prend une forme spéciale au moyen de l'auxiliaire être et du participe passé.

Cependant, dans certains de leurs emplois, plusieurs verbes transitifs directs ne peuvent pas se mettre à la forme passive. On dit alors qu'ils n'admettent pas le passif. Comparez les deux phrases suivantes : Pierre connaît des ennuis et *Des ennuis sont connus par / de Pierre. On voit bien qu'au sein de cet exemple, la phrase passive résultante est indéniablement agrammaticale, mais pourquoi? Existe-t-il des généralisations sur ces blocages du passif? C'est ce que cette étude tente de déterminer.

1.2 Objectifs de recherche

Cette étude s'effectue dans un cadre à caractère plus descriptif que théorique. J'y observe et décris des phénomènes syntaxiques reliés au refus de la mise au passif.

Les verbes retenus formant des classes sémantiques distinctes, cette étude prête donc une attention particulière à la classification sémantique des verbes transitifs directs qui, dans certains de leurs emplois, n'admettent pas la forme passive.

De plus, cette étude tentera de formuler des généralisations sur ces cas de blocage du passif.

Enfin, ce travail de recherche espère contribuer d'une façon originale à l'amélioration de la compréhension des mécanismes qui sous-tendent l'absence ou la réalisation de la forme passive en français.

1.3 Hypothèse de travail

Étant donné que les verbes transitifs refusant le passif semblent se regrouper en des classes de verbes ayant des caractéristiques sémantiques d'interprétation communes, il est naturel de penser que les propriétés de ces verbes ou de ces emplois verbaux qui font obstacle

à la mise au passif sont de nature sémantique. C'est là l'hypothèse que nous adoptons, et nous essayerons de mettre les diverses propriétés sémantiques pertinentes en évidence. D'une manière générale, le but du travail est de montrer que la description du passif ne peut se résumer à quelques propriétés syntaxiques générales et qu'une compréhension du phénomène du passif requiert peut-être la prise en compte de l'interaction entre la sémantique et la syntaxe.

CHAPITRE II : CARACTÉRISATION DU PASSIF

2.1 Tour d'horizon des grammaires traditionnelles

2.1.1 Voix active et voix passive

Dans les grammaires traditionnelles ou descriptives retenues¹, la voix active s'oppose en général à la voix dite 'passive'. Les voix indiquent la perspective de l'action verbale dans ses rapport avec le sujet. Dans le cas d'un verbe dont un des arguments est un agent et un autre un patient, on parle de voix active lorsque le sujet de la phrase fait l'action exprimée par le verbe. Cependant, si le sujet de la phrase subit l'action exprimée par ce dernier, on est en présence d'une phrase à la voix passive. Considérez les exemples suivants :

¹Nous avons consulté plusieurs grammaires dites traditionnelles ou descriptives. Peu d'entre elles ont abordé de manière minimalement détaillée les restrictions sur le passif en français. Notre tour d'horizon se limite donc à 10 grammaires parmi celles qui nous ont paru les plus utiles sur le sujet qui nous occupe ici. Il s'agit des ouvrages suivants :

Le Grand Larousse de la langue française (1971);
 Gross (1975);
 Jolivet et Baudrillard (1976);
 Martinet (1979);
 Moignet (1981);
 Togeby (1982);
 Grevisse (1986);
 Théoret et Mareuil (1991);
 Le Goffic (1993);
 Riegel, Pellat et Rioul (1994).

Pour références complètes, voir la bibliographie.

- (1) Marie frappe Jean.
- (2) Jean est frappé par Marie.

Dans la phrase (1), le sujet (Marie) fait l'action exprimée par le verbe (frapper). La phrase est donc à la voix active. Dans la phrase (2), le sujet (Jean) subit l'action exprimée par le même verbe (frapper). La phrase est à la voix passive.

Ainsi, on peut dire que la phrase active et la phrase passive traduisent une même réalité, mais avec des nuances différentes. En effet, les phrases (1) et (2) expriment toutes deux le fait qu'une femme (Marie) frappe un homme (Jean). Les deux phrases décrivent la même réalité. Si la phrase (1) est vraie, la phrase (2) l'est nécessairement aussi, et vice-versa. Cependant, dans la phrase à l'actif, c'est l'agent qui est mis en évidence. On parle d'une femme qui frappe un homme. Par contre, dans la construction passive, on met l'accent sur le patient ou celui qui subit l'action. On parle dans ce cas d'un homme qui est frappé par une femme.

2.1.2 Morphologie du verbe au passif

En français, le verbe au passif exhibe une morphologie particulière, celle du participe passé. Pour avoir une phrase à temps conjugué, ce participe passé est construit avec l'auxiliaire «être». Ainsi, le verbe à l'actif de la phrase (1) prend la forme suivante au passif correspondant : est frappé.

2.1.3 Syntaxe de la phrase passive

Au niveau syntaxique, les deux constituants nominaux (Marie et Jean) n'occupent pas la même place dans la phrase active et dans la phrase passive. Les exemples (1) et (2) illustrent clairement que le syntagme nominal (Jean) se trouve à droite du verbe dans la phrase active (1), à gauche du verbe dans la phrase passive; le syntagme nominal (Marie) se trouve à gauche du verbe dans la phrase active (1), à droite du verbe dans la phrase passive (2) et est précédé de la préposition (par).

Dans les grammaires françaises traditionnelles (p. ex. cf. Gross. 1975. p. 79; Grevisse. 1986. p. 1162), on dit essentiellement que le complément d'objet direct de la phrase active correspond au sujet de la phrase passive, et que le sujet de la phrase active correspond au complément d'agent dans la construction passive.²

² Pour former une phrase passive, il est bien connu (p. ex. cf. Gross, 1975 p. 81-83; Grevisse. 1986. p. 1163) que le complément d'agent n'est pas vraiment nécessaire. En fait, bon nombre de phrases passives prononcées spontanément ne contiennent pas de complément d'agent. À titre d'exemple, considérez les phrases suivantes :

- (3) Les manifestants ont été arrêtés.
- (4) La remarque de Marie a été ignorée.

Dans toutes ces phrases, malgré l'absence de complément d'agent, c'est la forme passive qui prévaut. Le complément d'agent y est sous-entendu. En contexte, on comprend facilement que les manifestants ont été arrêtés par la police probablement et que, par exemple, la remarque de Marie (4) a été ignorée de quelqu'un bien évidemment.

Une caractéristique importante des constructions passives et dont on fait état dans plusieurs grammaires françaises est que le complément d'objet direct de la phrase active devient le sujet grammatical dans la phrase passive (sauf dans les constructions impersonnelles, où le complément reste dans sa position de départ). Cette caractéristique semble représenter une propriété essentielle des phrases passives en français. Il en sera question d'une façon plus détaillée au sein de la section 2.2.1.

2.1.4 Restrictions syntaxiques et sémantiques

Les restrictions d'ordre syntaxique et sémantique sur la passivisation de certains verbes transitifs directs dont il est question dans la littérature sont en fait très peu nombreuses.

Côté syntaxique, tout ce qui est présent dans les grammaires traditionnelles, c'est le fait que pour accepter le passif personnel, un verbe se doit d'entrer dans le schéma syntaxique suivant : sujet-verbe-complément direct. Il se doit donc d'être un verbe transitif direct. La présence d'un objet direct serait essentielle, et la nature de cet objet déterminerait si la phrase passive résultante est grammaticale ou non.

À titre d'exemple, on nomme souvent les verbes d'évaluation quantitative (*mesurer*, *peser*, *vivre*, etc.) comme étant réfractaires à la passivisation parce que leur complément

d'évaluation, construit directement, ne fonctionnerait pas à la manière d'un véritable complément d'objet direct, mais serait plutôt proche d'un complément circonstanciel ou d'un attribut.

En ce qui concerne les restrictions sémantiques, on peut lire dans le *Grand Larousse de la langue française* (cf. 1971, vol. 5, p. 4063) que les verbes susceptibles d'être mis au passif auraient dans leur sémantisme un trait commun : «l'action exprimée affecte un être (ou une chose) qui, à l'actif, est désigné par le complément d'objet direct, et au passif par le sujet». Ainsi, les verbes comme *avoir* et *valoir* refuseraient le passif parce que leur sens se rapproche de l'expression d'une relation ne modifiant aucunement l'état du second terme de la relation.

Par la suite, Leclère (1993) présente quelques observations à propos des relations parfois difficiles, pour certaines classes de verbes, entre les constructions de type N_0 V N_1 et la forme N_1 V être V_{pp} Prép N_0 qui leur est habituellement associée. Voici trois exemples :

- (1) Paul a des projets.
*Des projets sont eus par Paul.
- (2) Marie est une artiste connue.
*Une artiste connue est été par Marie.
- (3) Marc frôle les 110 kg.
*110 kg sont frôlés par Marc.

Cet auteur rassemble de nombreuses données et les organise en classes sémantiques. Cela représente à ma connaissance le travail le plus complet qui ait été fait sur les verbes transitifs directs qui refusent le passif en français. Cependant, l'auteur ne fournit pas

vraiment d'explications détaillées sur le pourquoi de la non-passivisation de ces verbes. L'inexistence d'autres travaux de classification sémantique sur ce sujet prouve peut-être la complexité de la chose.

En résumé, peu d'efforts semblent donc avoir été faits dans le domaine de l'explication des restrictions sémantiques à la passivisation. La présente recherche vise à remédier en partie à cette lacune.

2.2 Diverses vues de la forme passive

2.2.1 Observations générales

Dans la langue française, une phrase active possède en général une version passive correspondante. Comme en témoigne les phrases ci-dessous, on peut noter la présence de deux grandes classes de passifs : les passifs verbaux et les passifs adjectivaux.³ Les passifs verbaux (1b, 1c, 2b, 2c) se caractérisent par le fait qu'ils dénotent des événements, tandis que les passifs adjectivaux (3a, b) représentent des états.

³ Il est à noter que la présente recherche se concentrera sur les passifs verbaux, puisque ces derniers représentent les données recueillies au Chapitre III.

- (1) a. La police a arrêté les coupables.
b. Les coupables ont été arrêtés.
c. Les coupables ont été arrêtés par la police.
- (2) a. Marie bat Pierre.
b. Pierre est battu.
c. Pierre est battu par Marie.
- (3) a. La cruche est fendue.
b. L'édifice est inhabité.

On peut remarquer que les passifs verbaux se distinguent des actifs correspondants tout d'abord par la forme particulière que prend le verbe. En effet, on observe qu'en français, la forme passive du verbe est le participe passé passif (dans d'autres langues, le passif est parfois exprimé par la forme réfléchi du verbe). Ce dernier se construit avec l'auxiliaire *être* pour former la phrase passive.

Par la suite, une observation que l'on peut faire à propos de la forme passive, c'est que la structure argumentale d'un verbe au passif ne semble pas réduite par rapport à la structure argumentale du même verbe à l'actif. En effet, le verbe passif de la phrase (1c) paraît conserver tous les arguments sémantiques qu'il a à l'actif (1a). Ainsi, le verbe de la phrase passive (1c) met en jeu un patient (objet 'logique' du verbe) ainsi qu'un agent (sujet 'logique'). On remarque que ce dernier peut être exprimé (1c) ou encore rester implicite comme en (1b).

L'interprétation de (5) est très simple : soit un verbe à deux arguments ou plus. Le premier argument, étiqueté 1, est associé à la fonction sujet. Le second argument, marqué 2, est quant à lui associé à la fonction d'objet direct. On peut donc constater que la structure argumentale du verbe est la même à l'actif et au passif comme je l'ai déjà mentionné à la page 10. Cependant, on peut également remarquer que l'expression syntaxique de certains des arguments du verbe est différente dans les formes active et passive. En effet, l'argument 1 de la forme active est associé à une fonction oblique (celle du complément dit d'agent) dans la phrase passive et sa réalisation est facultative comme le montrent les parenthèses (voir note 2 à la page 2). Par la suite, l'argument 2 de la forme active est associé à la fonction sujet dans la phrase passive.

Il importe de se demander si l'une ou l'autre des trois propriétés décrites en (4) est fondamentale. La plupart des théories s'accordent pour dire que la propriété syntaxico-sémantique universelle associée à une forme passive du verbe est d'interdire à un argument de la base verbale, en général l'argument externe (par opposition aux arguments dits internes) au sens de Williams 1981 (cf. aussi Spencer 1991, p. 191 et suiv. pour un résumé), d'être actualisé comme sujet syntaxique du passif. L'hypothèse selon laquelle la propriété (4-1) est fondamentale s'appuie sur des faits, notamment ceux donnés ci-dessous.

Premièrement, la propriété (4-2) ne semble pas constituer une condition nécessaire à la reconnaissance d'une construction comme passive, car dans certains cas, l'argument associé à la fonction d'objet direct à l'actif peut conserver cette fonction au passif et donner une phrase

tout à fait grammaticale. À titre d'exemple, considérons le passif impersonnel du verbe transitif direct *vendre* suivant :

- (6) a. On a vendu 5 000 glaces à la crème lors de ce spectacle.
b. Il a été vendu 5 000 glaces à la crème lors de ce spectacle.

On peut voir dans cet exemple que l'argument associé à la fonction d'objet direct (5 000 glaces à la crème) en (6a) conserve cette fonction en (6b). Cela confirme donc que la propriété (4-2) n'est pas essentielle à la formation d'une phrase passive. Lorsque le SN correspondant à l'argument interne direct du verbe à l'actif n'apparaît pas en position sujet du verbe passif, le pronom explétif *il* remplit cette position. Ceci découle du fait qu'en français, tous les verbes à temps conjugués requièrent la présence d'un sujet de surface.

Deuxièmement, la propriété 4-3 semble indiquer que d'un point de vue universel, la caractérisation des propriétés syntaxiques associées à la morphologie passive ne fait pas nécessairement référence à la notion d'objet direct du verbe, car le français (et d'autres langues comme l'allemand, le néerlandais, etc.) permet des passifs impersonnels de certains verbes intransitifs ou de verbes dits transitifs indirects. À titre d'exemple, considérez les phrases passives suivantes :

- (7) a. Il a été discuté de la situation par les responsables.
b. Il a été procédé à douze arrestations par les policiers.

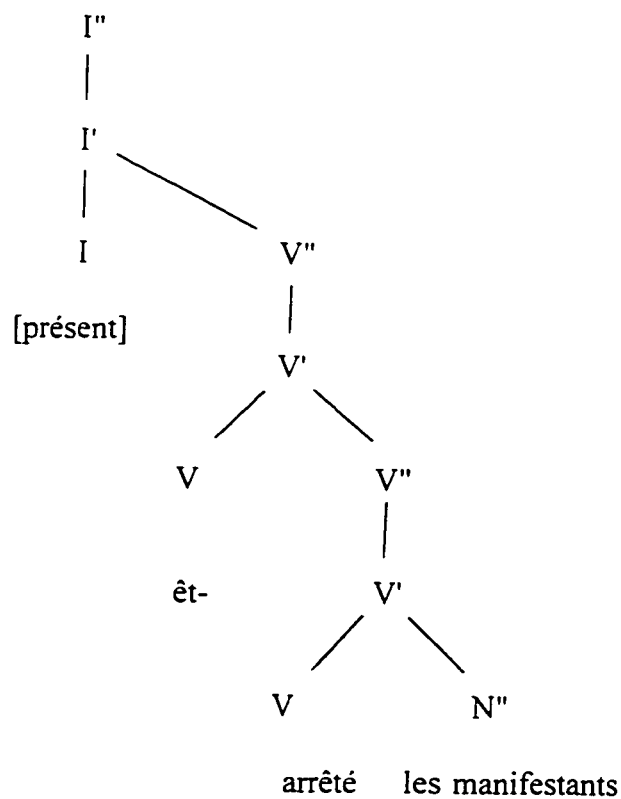
spécifiquement de l'approche typique des travaux de grammaire générative d'inspiration chomskyenne que l'on peut qualifier de casuelle (cf. un historique de cette approche dans Spencer 1991, p. 258 et suiv.).

2.2.2 L'approche casuelle

L'approche casuelle attribue un rôle central à une théorie très intéressante : la Théorie des Cas (cf. p. ex. Chomsky 1981; Burzio 1986; Hoekstra 1987; Haegeman 1994)
 Considérons tout d'abord les représentations (9), (10a) et (10b) :

(9) Les manifestants sont arrêtés (par la police).

10 a. (structure profonde)



à la fois au Critère Thématique et à la Théorie des Cas de l'approche chomskyenne, ce qui permet à la phrase passive d'être licite (voir (11) et (12) ci-dessous).

(11) Critère Thématique

Toute chaîne argumentale (référentielle) doit avoir un Rôle Thêta et un seul.

(12) Filtre des Cas

Toute chaîne contenant un élément lexical ayant le trait [N+] doit avoir un Cas.

Voyons plus en détails cette opération de déplacement formulée comme suit :

Déplacez SN. Dans la représentation (10a), le N" reçoit un rôle thématique de V' puisqu'il fait partie d'une chaîne $\langle SN_i, t_i \rangle$ dont un des maillons (le pied de la chaîne) se voit assigner un rôle thêta. Cependant, le N" ainsi déplacé doit également recevoir un Cas pour satisfaire la Théorie des Cas. Quel est ce Cas et de quelle façon le reçoit-il?

Dans le cadre chomskyen (p. ex. cf. Hirschbuhler et Labelle 1996, chap. 11, p. 205), un verbe au passif perd non seulement sa capacité d'assigner le rôle thématique de l'argument externe à la position sujet, mais il perd également la capacité d'assigner le cas structural Accusatif. Ainsi, le constituant en position d'objet direct (le SN les manifestants (10a)) se retrouve sans cas structural, ce qui amènerait une violation du Filtre des Cas défini comme ci-dessus en (12), si rien ne se passait (pour une discussion plus détaillée du Filtre des Cas, cf. Koestra 1987, p. 47 et suiv.).

Pour obtenir un Cas, le SN objet doit donc se déplacer dans une position «libre» qui est susceptible de se voir attribuer un Cas. Une telle position existe, car au passif, l'argument externe du verbe ne pouvant plus être associé à la fonction sujet (voir schéma (8)), celle-ci est disponible pour accueillir l'objet profond. L'argument interne du verbe se déplacera de la position d'objet à celle de sujet, en SpecI", ce qui lui permet de se voir attribuer le cas Nominatif par accord Spec-Tête⁴ dans les phrases à temps conjugué.

En résumé, le déplacement se fait d'une position [-Cas, + θ] à une position [+Cas, - θ]. La chaîne résultant de ce déplacement satisfait à présent au Filtre des Cas en vertu du fait que sa tête reçoit le cas Nominatif.

La perte de la capacité du verbe à assigner le cas accusatif reflète une double généralisation stipulée par Burzio (1986 : chap. 3) :

⁴ La relation d'Accord est une relation structurale entre une tête et son spécifieur. En français, le Cas Nominatif est assigné à la position SpecI" par la flexion marquée [+fléchi].

Ex. : Jean a mangé des pommes.



Nominatif

À l'opposé, le second mode d'assignation du Cas structural est l'assignation sous gouvernement. Ce mode d'assignation exige que le constituant qui reçoit un Cas soit immédiatement dominé par la projection de type X' de l'assigneur de Cas. Ainsi, le verbe assigne le Cas Accusatif sous gouvernement à son objet direct et la préposition assigne de son côté le Cas Oblique également sous gouvernement à son complément.

(14) Généralisation de Burzio

1. Un verbe qui n'a pas d'argument externe (qui n'assigne pas de rôle thème à la position sujet) n'a pas la capacité d'assigner le Cas structural accusatif.
2. Un verbe qui n'a pas la capacité d'assigner le Cas structural accusatif à un argument interne direct n'assigne pas de rôle thème à la position sujet.

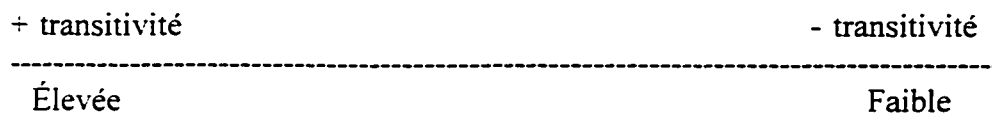
Après avoir analysé le passif selon l'approche typique des travaux de grammaire générative d'inspiration chomskyenne, nous allons maintenant considérer cette perspective de l'action verbale par rapport à la notion de transitivité. Pour ce faire, nous passerons en revue les diverses composantes de la transitivité selon Hopper et Thompson (1980) dans la section ci-dessous (2.2.3). Ces éléments constitueront des points importants pour la discussion qui suivra au Chapitre III.

2.2.3 Hopper et Thompson (1980)

Dans un article de Hopper et Thompson (1980), la transitivité est définie comme une propriété globale d'une phrase de telle sorte qu'une activité est 'transférée' d'un agent à un patient. Selon cette vue assez traditionnelle, une phrase qualifiée de transitive exige nécessairement au moins deux participants jouant les rôles d'agent et de patient ainsi qu'un verbe d'action exprimant un effet sur le patient.

Les auteurs tentent de caractériser cette compréhension intuitive de la transitivité d'une façon explicite et en termes universels. Pour ce faire, ils proposent d'isoler les diverses composantes de la notion de Transitivité. Ces composantes montrent différentes facettes de l'efficacité ou encore de l'intensité avec laquelle ce transfert d'action a lieu dans une phrase. En les considérant dans leur ensemble, les paramètres de la Transitivité permettent de définir une phrase comme étant plus ou moins transitive. Plus une phrase possède de traits dans la colonne 'élevé', plus cette phrase est qualifiée de transitive. La Transitivité est alors vue comme un continuum dont l'extrémité de gauche correspond aux phrases hautement transitives et celle de droite aux phrases peu transitives comme en témoigne la représentation en (15) :

(15) Continuum de la Transitivité



Voici donc un tableau récapitulatif des composantes de la Transitivité selon Hopper et Thompson (1980) :

TABLEAU I : LES COMPOSANTES DE LA TRANSITIVITÉ

PARAMÈTRES	ÉLEVÉ	FAIBLE
A. Participants	2 participants ou plus A and O ⁵	1 participant
B. Dynamicité	+ action	- action
C. Aspect	+ téléique	- téléique
D. Transitionnalité	+ transitionnel	- transitionnel
E. Caractère volontaire	+ volontaire	- volontaire
F. Affirmation	+ affirmatif	- affirmatif
G. Mode	+ 'realis'	- 'realis'
H. Agentivité	+ Agentif	- Agentif
I. Affectation de l'objet	O + affecté	O - affecté
J. Individuation de l'objet	O + individué	O - individué

Voyons à présent la définition de ces composantes. Tout d'abord, la composante (A. PARTICIPANTS) fait référence à la notion d'actants ou de participants. On dit bien évidemment qu'aucun 'transfert' n'est possible d'un participant à un autre à moins qu'il n'y ait au moins deux participants. La seconde composante (B. DYNAMICITÉ) se rapporte à l'opposition action/état. Une action peut être transférée d'un participant à un autre, mais pas un état. La troisième composante (C. ASPECT) stipule qu'une action dont on peut constater un résultat (action dite 'téléique') est perçue comme plus efficacement transférée à un patient qu'une action pour laquelle on ne peut constater de résultat. La quatrième composante (D. TRANSITIONNALITÉ) affirme qu'une action sans phase transitoire entre le début et la fin de l'action a un effet beaucoup plus marqué sur son patient qu'une action qualifiée de 'durative'.

⁵ La lettre A représente l'agent, tandis que la lettre O fait référence à l'objet direct.

La cinquième composante (E. CARACTÈRE VOLONTAIRE) fait état d'un effet plus apparent sur le patient lorsque le participant exécute l'action d'une manière volontaire. Quant à la composante suivante (F. AFFIRMATION), il s'agit du paramètre affirmatif/négatif. Un transfert est possible dans une phrase où l'action a lieu par opposition à une phrase où l'action est niée à l'aide par exemple des particules de négation 'ne... pas'. L'objet sera donc affecté dans la phrase affirmative, mais ne le sera pas dans la phrase négative. La septième composante (G. MODE) réfère à la distinction entre les événements réalisés et non réalisés. Une action qui a lieu dans un monde réaliste (notre monde) et correspondant à un événement réel a un effet plus marqué qu'une action qui n'a pas eu lieu ou qui est présentée comme se déroulant dans un monde irréel. La huitième composante (H. AGENTIVITÉ) affirme qu'un participant hautement agentif peut effectuer le transfert d'une action d'une façon plus efficace qu'un participant moins agentif.

Les deux dernières composantes de la Transitivité concernent plus spécifiquement l'objet d'un verbe. Il y a tout d'abord la composante (I. AFFECTATION DE L'OBJET) qui indique le degré avec lequel une action est transférée à un patient. Elle nous renseigne donc par conséquent sur l'importance de l'effet de l'action sur le patient. Plus le patient est affecté, plus le transfert de l'action est total. Enfin, la dernière composante (J. INDIVIDUATION) se rapporte au caractère distinctif de l'objet. Ainsi, le référent d'un nom hautement individualisé possédera les caractéristiques suivantes : il s'agira d'un nom propre, humain, animé, concret, singulier, référentiel et défini. À titre d'exemple, considérez les phrases suivantes :

- (16) a. Julien aime la bière.
 b. Julien a frappé Marc au visage.

La phrase 16b possède un degré plus élevé de transitivité que la phrase 16a parce qu'elle possède plusieurs des propriétés qui se situent dans la colonne 'Élevé' du TABLEAU I de la page 22. Ces propriétés sont (DYNAMICITÉ : + action; ASPECT : + télique; TRANSITIONNALITÉ : + transitionnel; AFFECTATION DE L'OBJET : + affecté; INDIVIDUATION DE L'OBJET : élevé, référentiel, animé et propre).

Fait intéressant : Hopper et Thompson notent que dans plusieurs langues, les phrases faiblement transitives pourraient appartenir en fait à la catégorie des phrases intransitives. Ainsi, dans la langue *Chukchee* (Comrie 1973 : 243-244), lorsque l'objet est indéfini ou non-référentiel (donc faiblement transitif pour ces composantes), le verbe se voit assigner la catégorie morphosyntaxique de la classe des verbes intransitifs. L'objet est incorporé dans la racine verbale (il apparaît en fait au début de celle-ci), et ce complexe verbe+objet exhibe un suffixe intransitif comme le montre l'exemple qui suit en (17b). Ainsi, l'exemple (17b) représente une phrase ayant un faible degré de transitivité. Quant à l'exemple (17a), il montre une phrase possédant un degré de transitivité très élevé comme en témoigne d'ailleurs la présence d'un suffixe transitif suivant immédiatement le verbe (TRANS).

- (17) a. *Tumg-e na-ntəwat- nəkupre-n*
 friends-ERG set-TRANS net-ABS
 "The friends set the net."
- b. *Tumg-ət KOPRA-ntəwat-G?AT.*
 friends-NOM net-set-INTR
 "the friends set nets."

Cela pourrait peut-être représenter le point de départ d'une explication de la non-passivisation de certains verbes supposément transitifs directs en français. En effet, si certains de ces verbes refusent la forme passive, c'est peut-être parce qu'en fait, ils sont faiblement transitifs et donc assigné à la classe morphosyntaxique des verbes intransitifs. Considérés alors comme «intransitifs», il est facile de comprendre qu'ils refusent le passif personnel.

Le chapitre suivant fait état de la méthodologie utilisée pour la réalisation de cette recherche. Tout d'abord, il sera question des sources de données pertinentes sur lesquelles sont basés les exemples étudiés dans le Chapitre III ainsi que des jugements de grammaticalité. Par la suite apparaît le noeud du Chapitre III : la classification des verbes transitifs et une discussion sur leur non-passivisation. Enfin, une brève conclusion met fin au chapitre.

CHAPITRE III : CLASSIFICATION ET DISCUSSION

3.1 Méthodologie

3.1.1 Source de données

La majorité des verbes transitifs directs apparaissant dans cette étude proviennent d'une version récente de la Table 32NM du lexique-grammaire du Laboratoire d'Automatique Documentaire et de Linguistique (LADL) qui a été fournie par Christian Leclère. Cette table regroupe une centaine de verbes dont la construction de base $N_0 V N_1$ refuse la mise au passif. De plus, la Table 32NM fournit un exemple de sujet et de complément d'objet direct pour chaque verbe. Certaines phrases dans l'étude actuelle sont donc simplement construites à partir de ces informations.

La consultation de cette table offre des avantages certains. Le premier réside dans l'accessibilité rapide d'un répertoire verbal important. Le second avantage découle en fait du premier : un tel répertoire constitue une source de données extrêmement riche. Il représente ainsi un point de départ de grande valeur pour toute étude des propriétés verbales.

Les autres verbes discutés ici sont tirés de divers ouvrages de référence comme des grammaires de langue française, des dictionnaires généraux, des dictionnaires de synonymes, etc. De plus, certains verbes proviennent d'observations personnelles.

3.1.2 Vérification des données

Les jugements de grammaticalité retenus dans cette étude, et les exemples sur lesquels ils se basent, sont essentiellement fondés sur les jugements fournis par la Table 32NM et ont été vérifiés par l'auteure et le directeur de thèse.

Dans un grand nombre de cas, les jugements de grammaticalité sont clairs, sans ambiguïté : ils ne varient pas. Cependant, dans d'autres cas, ils sont plus délicats et les jugements rapportés résultent d'échanges entre mon directeur de thèse et moi. Ces différences de jugements de grammaticalité de certains exemples sont indiquées par la présence d'un point d'interrogation devant la phrase concernée afin de faciliter le travail de toute autre personne désireuse de vérifier ou d'étendre la présente recherche.

Les sections suivantes présentent une classification sémantique des verbes transitifs directs reconnus comme refusant la forme passive. La section 3.2 représente un survol des restrictions existant dans la littérature traditionnelle descriptive. Quant aux autres sections (3.3 à 3.12), elles regroupent des verbes ayant un sens commun, et chacune d'elles se termine par une

discussion sur les raisons possibles de la non-passivisation de ces verbes. Le chapitre se termine par une brève conclusion (section 3.13).

3.2 Les restrictions sur le passif dans la littérature descriptive

Au début de ma recherche, j'ai consulté 10 grammaires françaises que je désigne par les lettres suivantes : A, B, C, D, E, F, G, H, I, et J.⁶ Voici un tableau qui fait état des différents verbes transitifs directs signalés comme refusant la forme passive dans tous ou certains de leurs emplois :

TABLEAU II : VERBES REFUSANT LE PASSIF (dans certains emplois)

VERBES INTERDITS	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1. Avoir	X		X	X	X	X	X	X	X	X
2. Pouvoir	X		X		X		X	X	X	
3. Comporter	X		X				X	X		X
4. Posséder	X		X		X	X			X	
5. Former									X	
6. Faire									X	
7. Représenter									X	
8. Valoir	X		X	X		X	X		X	X

⁶ A = Le Grand Larousse de la langue française (1971);

B = Gross (1975);

C = Jolivet et Baudrillard (1976);

D = Martinet (1979);

E = Moignet (1981);

F = Togeby (1982);

G = Grevisse (1986);

H = Théoret et Mareuil (1991);

I = Le Goffic (1993);

J = Riegel, Pellat et Rioul (1994).

Pour références complètes, voir la bibliographie.

VERBES INTERDITS	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
9. Coûter			X	X					X	X
10. Mesurer									X	X
11. Marcher									X	
12. Vivre									X	X
13. Durer									X	
14. Pleurer			X				X		X	
15. Interprétation figurée d'un verbe ⁷		X							X	X
16. Expressions figées					X		X		X	X

Les auteurs illustrent ces interdictions à l'aide de plusieurs exemples et tentent d'expliquer brièvement les raisons pour lesquelles ces verbes refusent la forme passive. Ils ont le souci de nommer ces «exceptions», mais ils n'osent pas s'aventurer d'une façon poussée sur le pourquoi du refus de la mise au passif. On peut donc voir dans bon nombre de grammaires traditionnelles de courtes listes de verbes transitifs directs qui refusent la mise au passif comme en témoigne le tableau ci-dessus. Voyons donc de quoi il en retourne dans les pages qui suivent.

⁷Pour des raisons de commodité, il semble être nécessaire de faire ici une distinction entre une expression figurée et une expression figée dans le TABLEAU II aux points 15 et 16. Nous reviendrons sur cette distinction un peu plus loin dans les sections 3.3 et 3.4. Pour l'instant, on peut dire que la principale distinction semble résider dans le fait que les expressions figées ne sont pas productives et permettent très peu de variation (p. ex. battre la chamade), tandis que les expressions figurées sont innombrables et donc, très productives (p. ex. collectionner les ennuis, collectionner les peurs, etc..) Selon *Le Dictionnaire de la langue française : Lexis* de Jean Dubois, 1989, p. 714, une expression figée est une construction qui cesse de subir un évolution dans la langue. Selon *Le Petit Robert*, 1990, p. 781, le sens figuré s'oppose au sens propre et il comporte le transfert sémantique d'une image concrète à des relations abstraites, ce qui permet une multitude de combinaisons pour un seul verbe.

Tout d'abord, les auteurs notent que le verbe transitif direct par excellence, le verbe *avoir*, qui est nommé dans 90 % des grammaires consultées, refuse la forme passive, sauf comme synonyme familier de *tromper* (cf. notamment Leclère, 1993, p. 18).

- a. Il a un beau chapeau.
*Un beau chapeau est eu par lui.
- b. Marc a deux enfants.
*Deux enfants sont eus par Marc.
- c. On l'a eu.
Il a été eu.

Par la suite, le verbe *pouvoir* est cité dans 60 % des grammaires consultées.

Les auteurs qui citent ce verbe comme refusant la forme passive ne donnent aucun exemple de phrase agrammaticale. Ils notent cependant que ce verbe refuserait le passif parce qu'il ne se construit qu'avec un infinitif en guise d'objet. De même, les verbes *devoir* et *vouloir* lorsque suivis d'un infinitif n'entreraient également pas dans une construction passive. Les exemples ci-dessous (d et e) sont de mon propre cru, les ouvrages consultés citant ces verbes sans donner d'exemples.

- d. Le valet a pu voir sa patronne partir.
*Voir sa patronne partir a été pu par le valet.
- e. Ce voleur doit payer une énorme somme d'argent.
*Payer une énorme somme d'argent est dû par ce voleur.

Par la suite, on parle des verbes *comporter* et *posséder* comme refusant le passif dans la moitié des grammaires consultées. Ces verbes bloquent le passif lorsqu'ils sont utilisés au sens d'*avoir* (p. ex. cf. Leclère, 1993, p. 19):

- f. Ce dossier comporte des erreurs.
*Des erreurs sont comportées dans ce dossier.
- g. Cet enfant possède plusieurs atouts.
*Plusieurs atouts sont possédés par cet enfant.

Les verbes *former*, *faire* et *représenter* ne se mettent pas au passif, car le groupe nominal qui suit ces verbes ne serait pas un véritable objet, mais plutôt quelque chose proche d'un attribut. Voici quelques exemples où le passif est clairement exclu (cf. notamment Leclère 1993, p. 17; Le Goffic, 1993, p. 341):

- h. Paul et Marie forment un beau couple.
*Un beau couple est formé par Paul et Marie.
- i. Deux et deux font quatre.
*Quatre est fait par deux et deux.
- j. Vos dernières notes représentent un léger progrès.
*Un léger progrès est représenté par vos dernières notes.

Les auteurs des grammaires traditionnelles (p. ex. cf. Le Goffic, p. 344) poursuivent avec les verbes dont le complément serait proche de ce qu'ils appellent un circonstant. Ainsi, les verbes *valoir*, *coûter*, *peser*, *mesurer*, *faire*, *courir*, *marcher*, *nager*, *descendre*, *monter*, *vivre* et *durer* sont parmi les plus cités dans la littérature. Il est à noter que le verbe *valoir* apparaît dans 70 % des grammaires consultées. Voici donc quelques exemples de ces verbes qui refusent la mise au passif :

- k. Ce livre vaut vingt-cinq dollars.
*Vingt-cinq dollars sont valus par ce livre.
- l. Ce véhicule pèse plusieurs tonnes.
*Plusieurs tonnes sont pesées par ce véhicule.
- m. Le géant mesure deux mètres trente.
*Deux mètres trente sont mesurés par le géant.
- n. Marc a marché huit kilomètres.
*Huit kilomètres ont été marchés par Marc.
- o. Mon grand-père a vécu cent trois ans.
*Cent trois ans ont été vécus par mon grand-père.
- p. Ce film a duré deux heures.
*Deux heures ont été durées par ce film.

Par exemple, la question en *que* (ou *qu'est-ce que*) est un critère couramment retenu pour trouver le complément d'objet direct dans une phrase. Ainsi, à la réponse Le

géant mesure deux mètres trente, on devra poser la question suivante : Le géant mesure combien? et non pas *Qu'est-ce que le géant mesure?.

Les auteurs notent encore une fois le refus de la mise au passif lorsque le groupe nominal suivant le verbe est un objet interne, c'est-à-dire un objet direct qui représente la même idée que le verbe. Ainsi, *vivre sa vie*, *jouer gros jeu* et *pleurer des larmes* représentent les constructions les plus connues. Voici un exemple illustrant ce refus du passif à l'aide du verbe *pleurer* (p. ex. cf. Grevisse, 1986, p. 414 -415) :

- q. Marie a pleuré de grosses larmes.
*De grosses larmes ont été pleurées par Marie.

Quelques auteurs (p. ex. cf. Gross, 1975, p. 85; Grevisse, 1986, p. 1163; Leclère, 1993, p.8) notent que certains verbes transitifs refusent le passif lorsqu'ils sont employés dans un sens qu'ils qualifient de figuré comme en témoignent les exemples suivants (voir la section 4.2 pour une analyse plus détaillée) :

Sens propre

- r. (1) Paul a respiré ce gaz.
Ce gaz a été respiré par Paul.

Sens figuré

- r. (2) Tout respire la joie.
*La joie est respirée par tout.

Sens propre

- s. (1) Marc a dit un poème.
Un poème a été dit par Marc.

Sens figuré

- s. (2) Ces yeux disent le désespoir des réfugiés.
*Le désespoir des réfugiés est dit par ces yeux.

En dernier lieu, dans 40 % des grammaires consultées, les auteurs (cf. Gaatone 1993. p. 39-44) notent le refus du passif en ce qui concerne les expressions dites figées comme par exemple *prendre l'air*, *faire l'idiot*, *prendre la fuite*, *perdre la tête*, etc. Les expressions figées feront l'objet d'une discussion plus approfondie dans la section qui suit. Voici un exemple :

- t. Luc a pris l'air.
*L'air a été pris par Luc.

Après avoir examiné ces grammaires, j'ai poursuivi ma recherche en consultant la Table 32NM (cf. l'annexe p. 90). Dans les prochaines sections (3.3 à 3.12), je tenterai d'expliquer pourquoi les verbes de cette Table que l'on s'attendrait normalement à trouver

dans la construction passive refusent cette voix verbale. Les classes de verbes qui suivent sont des classes sémantiques qui regroupent donc des verbes ayant un sens commun.

3.3 Les expressions figées

Les expressions figées sont des expressions fréquemment considérées comme des séquences lexicales synchroniquement imprévisibles. Cela veut dire qu'on ne peut en général déduire le sens de l'expression à partir du sens de ses composantes. Par exemple, l'expression *péter de la broue* ne signifie pas *faire éclater des bulles de savon*, mais bien *dire des choses inutiles*.

Un grand nombre d'expressions figées (ou locutions verbales) refusent la forme passive. Le lien qui unit le verbe et son objet n'est pas «normal». Il est souvent si étroit que le groupe Verbe-Nom représente en fait un verbe composé difficilement divisible. La cohésion interne de l'expression est très forte. Voici un exemple :

- (1) Mon coeur bat la chamade.
- (2) *La chamade est battue par mon coeur.

Considérez maintenant la phrase (3). Le verbe transitif *prendre* apparaît dans un emploi libre, c'est-à-dire dans un emploi plutôt normal où la cohésion interne qui existe

entre le verbe et le complément d'objet direct est beaucoup moins forte que dans la phrase (1). Ainsi, la structure interne du groupe verbal est décomposable. Il est donc possible de «séparer» le complément, du verbe qu'il accompagne, et de le placer en position sujet pour satisfaire une des conditions nécessaires de la mise au passif (personnel), soit l'antéposition de l'objet.

- (3) Marie prend le livre.
- (4) Le livre est pris par Marie.

Une seconde explication sur l'impassivabilité de nombreuses expressions figées réside dans le fait que celles-ci équivaldraient, selon certains auteurs (Chafe 1978. Ruwet 1983), à des verbes intransitifs. verbes qui ne connaissent pas le passif personnel et qui souvent ne permettent également pas le passif impersonnel. Ainsi, la phrase (5) n'accepte pas la forme passive. car l'expression *prendre la fuite* serait synonyme du verbe intransitif *fuir*, qui refuse lui-même le passif personnel et impersonnel.

- (5) a. Marie prend la fuite.
- b. Marie fuit.
- (6) a. *La fuite est prise par Marie.
- b. *Il a été fuit par Marie.
- c. *Il a été pris la fuite par Marie.

Gaetone (1993) parle de l'opposition TRANSPARENCE\OPACITÉ comme critère expliquant l'impassivabilité d'une expression figée. La transparence est définie comme étant le degré d'analysabilité du groupe V-N en constituants sémantiques. Ainsi, dans un syntagme «libre», le sens global est calculable à partir des sens individuels des éléments (un tel syntagme serait donc qualifié de transparent et accepterait le passif). Par contre, dans une expression figée, il ne paraît pas toujours possible d'attribuer à chaque constituant une partie du sens de l'ensemble. On dira alors que l'expression figée est opaque et elle refusera le passif. À titre d'exemple, considérez les phrases suivantes :

- (7) L'ennemi a foutu le camp.
- (8) *Le camp a été foutu par l'ennemi.
- (9) Les troupes ont levé le camp à 5 h.
- (10) Le camp a été levé à 5 h (par les troupes).
- (11) Ce joyeux drille a brisé la glace.
- (12) La glace a été brisée par ce joyeux drille.

L'impassivabilité de la phrase (8) provient probablement du fait que la relation entre le verbe et l'objet dans la phrase (7) est opaque. En effet, *foutre le camp* y signifie *partir*. Cette relation est plutôt hermétique, c'est-à-dire qu'il nous est impossible d'en déduire le sens à partir de la signification première du verbe et de son objet. Le sens de cette expression est très éloigné du sens habituel des mots qui la composent. La seule façon de

comprendre cette expression, c'est d'avoir appris, à l'école ou dans un livre que *foudre le camp* équivaut au verbe *partir*!

Par contre, la grammaticalité de la phrase (10) s'explique parce que la relation entre *lever* et *le camp* est beaucoup plus transparente en (9). Dans cette phrase, le verbe et l'objet sont perçus d'une manière plus ordinaire. C'est le sens plus littéral de ces mots qui est retenu, d'où la possibilité de la forme passive. En lisant la phrase (9), ne voyez-vous pas les petits soldats défaire les tentes et se diriger vers un autre emplacement?

Dans un même ordre d'idées, la phrase (12) accepte la mise au passif parce le sujet *glace* garderait quelque chose de son emploi dans l'expression «une atmosphère glacée», et le verbe *briser* serait compris d'une manière ordinaire. Ainsi, la glace, au sens propre, est une substance très froide qui élimine en quelque sorte l'idée de confort, d'aisance et de bien-être. De plus, le verbe *briser* dans la phrase (11) garderait son sens premier de cassure, de brisure et pourrait donc avoir le sens suivant : arrêt des inhibitions causées par la gêne. Ainsi, lorsque l'on dit que la glace a été brisée, cela veut dire que la gêne ou la tension qui existait entre certaines personnes au début d'une rencontre ou d'une fête est désormais disparue.

Il serait possible de discuter beaucoup plus en profondeur le cas des expressions figées, mais cela dépasserait les limites de la présente recherche : il s'agirait alors

d'avantage d'une étude des expressions figées que d'une étude plus générale sur les restrictions du passif.

3.4 Les emplois au sens propre et figuré

Certains verbes acceptent le passif dans leur emploi «normal», c'est-à-dire dans un sens propre, mais le refusent lorsqu'ils sont employés dans un sens figuré ou métaphorique. Voici quelques exemples de ces verbes répertoriés par Leclère (1993) et Gross (1975) :

- (13) a. Cet homme collectionne les porte-clefs
 b. Les porte-clefs sont collectionnés par cet homme.
 c. Cet homme collectionne les ennuis.
 d. *Les ennuis sont collectionnés par cet homme.
- (14) a. Tout le monde regarde le spectacle.
 b. Le spectacle est regardé par tout le monde.
 c. La maison regarde le lac.
 d. *Le lac est regardé par la maison.
- (15) a. Les enfants craignent l'orage.
 b. L'orage est craint des enfants.
 c. Ce tissu craint l'eau.
 d. *L'eau est crainte par ce tissu.

- (16) a. Pierre a dit un poème.
 b. Un poème a été dit par Pierre.
- c. Ses yeux disent la peur de tous les réfugiés.
 d. *La peur de tous les réfugiés est dite par ses yeux.
- (17) a. Paul a donné des livres à Marie.
 b. Des livres ont été donnés à Marie par Paul.
- c. Paul a donné du courage à Marie.
 d. ?*Du courage a été donné à Marie par Paul.
- e. Ceci a donné du courage à Marie.
 f. *Du courage a été donné à Marie par ceci.

Je vais tenter de faire des observations et des généralisations quant à l'agrammaticalité des phrases 13d, 14d, 15d, 16d, 17d et 17f, mais il faut garder à l'esprit que ces cas sont difficiles à inventorier. Les exemples 13 à 17 ne représentent en fait qu'une infime partie des verbes refusant le passif au sens figuré. Ainsi, Leclère (1993) indique que le recensement de ces derniers ne peut être effectué qu'au coup par coup et est pour le moment incomplet.

Une première observation que l'on peut faire à propos du contraste SENS PROPRE \ SENS FIGURÉ, c'est que les verbes employés au sens propre acceptent dans une grande majorité de cas la forme passive et semblent dénoter une action, tandis que ceux employés au sens figuré refusent le passif et font plutôt référence à un état.

Selon l'analyse de Hopper et Thompson (1980), les verbes dont il est question ici, c'est-à-dire *collectionner*, *regarder*, *craindre*, *dire* et *donner*, employés dans leur sens propre seraient hautement transitifs et accepteraient la forme passive parce que certains paramètres de la transitivité, dont entre autres (B. KINESIS), se situeraient dans la colonne High du TABLEAU III : LES VERBES AU SENS PROPRE ET FIGURÉ qui apparaît plus bas. Par contre, ces mêmes verbes employés dans un sens figuré seraient considérés comme peu transitifs et ne présenteraient pas ou très peu de marques de transitivité. En d'autres mots, la majorité des paramètres de ces verbes au sens figuré se situeraient dans la colonne Low du TABLEAU III ci-dessous, ce qui expliquerait leur refus du passif.

Le TABLEAU III nous permet de voir d'une façon générale les valeurs des paramètres de la transitivité des verbes mentionnés ci-dessus employés dans leur sens propre et figuré⁸:

⁸Il est à noter que les valeurs des paramètres de la transitivité apparaissant dans les tableaux des sections (3.4) à (3.12) représentent ma propre interprétation sémantique des verbes dont il est question.

TABLEAU III : VERBES AU SENS PROPRE ET FIGURÉ

PARAMÈTRES	SENS PROPRE		SENS FIGURÉ	
	ÉLEVÉ	FAIBLE	ÉLEVÉ	FAIBLE
A. Participants	---	---	---	---
B. Dynamicité	X			X
C. Aspect	X			X
D. Transitionnalité	---	---	---	---
E. Caractère volontaire	X			X
F. Affirmation	---	---	---	---
G. Mode	X			X
H. Agentivité	X			X
I. Affectation de l'objet	X			X
J. Individuation de l'objet	X			X

Voyons maintenant ces verbes plus en détails pour tenter de comprendre leur refus du passif. Voici les paramètres importants à considérer pour l'exemple (13) qui présente le verbe *collectionner* :

- 1- DYNAMICITÉ
- 2- AGENTIVITÉ
- 3- ASPECT
- 4- CARACTÈRE VOLONTAIRE
- 5- INDIVIDUATION DE L'OBJET

On peut comprendre que dans cette phrase (13a), il y a une action. L'homme dont il est question recherche des porte-clefs, ce qui implique qu'il doit probablement se

déplacer pour se les approprier. Ensuite, il les range sans aucun doute dans un endroit particulier avec ses autres porte-clefs. Par contre, la phrase (13c) semble faire davantage référence à une conséquence inévitable (le fait d'avoir toujours des ennuis) provenant éventuellement, mais pas nécessairement, des gestes ou des décisions du participant qui ont eu lieu préalablement dans le temps.

Ainsi, la phrase (13a) présente un participant beaucoup plus actif ou agentif que la phrase (13c) ne le fait. Un autre paramètre important est celui du résultat tangible d'une action (ASPECT). En (13a), on peut visualiser les porte-clefs dans un tiroir ou accrochés au mur. Quand on parle d'ennuis, c'est beaucoup plus difficile à concevoir, voire même impossible.

Par la suite, dans la phrase (13a), l'action est tout à fait volontaire de la part du participant, car si ce dernier collectionne des porte-clefs, c'est parce qu'il le veut bien! Cependant, dans la phrase (13c), le participant éprouve des difficultés sans pour autant les avoir provoquées volontairement. En général, on ne recherche pas les problèmes dans la vie, enfin, pas d'une façon volontaire j'espère!

La phrase (13a) présente un patient concret, tandis que la phrase (13c) en présente un abstrait. Il est donc très difficile de concevoir des ennuis comme des entités concrètes amassées d'une manière active et volontaire de la part d'un agent. Vous pouvez imaginer un homme d'affaires qui rentre à la maison, se dirige vers sa bibliothèque, ouvre son

porte-documents et range un dixième ennui tout près d'autres qu'il a trouvés après plusieurs années de recherche? Pour ma part, je n'y arrive pas!

Passons maintenant au verbe *regarder*. Les paramètres à retenir pour cet exemple sont les suivants :

- 1- DYNAMICITÉ
- 3- AGENTIVITÉ

Tout d'abord, la phrase (14a) dénote bel et bien une action : les gens qui regardent le spectacle sont assis certes, mais ils le regardent néanmoins d'une manière active. Ils battent probablement des paupières et leurs yeux bougent sans doute constamment. Quant à la phrase (14c), elle représente un état. Il n'y a aucune action dans cette phrase. La maison est placée de telle sorte qu'un de ses murs, contenant une fenêtre, fait face à un lac. Dans cette phrase, l'expression *regarder le lac* signifie en fait quelque chose comme *donner sur*. La maison ne bouge pas et ne peut pas regarder activement le lac! On peut donc déduire que la maison n'a pas de caractère agentif, contrairement aux gens dans la phrase (14a) qui eux présentent un degré certain d'agentivité.

Poursuivons avec le verbe *craindre* dont les paramètres à observer sont au nombre de trois :

- 1- DYNAMICITÉ
- 2- AGENTIVITÉ
- 3- MODE

Le sens propre du verbe *craindre* partage les paramètres (DYNAMICITÉ) et (AGENTIVITÉ) des deux verbes précédents parce qu'il représente également une action, contrairement à son sens figuré, qui lui, précise seulement une caractéristique, une propriété du tissu (15c). Ainsi, les enfants qui craignent l'orage ont peur de cette tempête imminente. Ils manifestent sans aucun doute cette peur en poussant des cris de terreur et en courant se réfugier dans les bras de leur mère. De plus, la phrase (15a) présente un sujet +humain, tandis que la phrase (15c) présente comme sujet un tissu, qui est évidemment -humain. Le caractère agentif de la phrase (15a) est beaucoup plus élevé que celui de la phrase (15c). Enfin, la phrase (15a) présente un événement qui a véritablement lieu, tandis que la phrase (15c) nous indique ce qui arrivera au tissu seulement si ce dernier entre en contact avec de l'eau. Ainsi, aucun événement n'a encore eu lieu.

Pour analyser l'exemple (16), il faut considérer les paramètres qui suivent :

- 1- DYNAMICITÉ
- 2- AGENTIVITÉ
- 3- CARACTÈRE VOLONTAIRE

Il est indéniable que dans la phrase (16a), Pierre fait une action, celle de réciter un poème. À l'inverse, dans la phrase (16c), on fait plutôt référence à un état, c'est-à-dire qu'on peut voir, dans les yeux de la personne, qu'elle a peur de ce qui va lui arriver parce qu'elle est réfugiée. En ce qui concerne le paramètre de l'agentivité, on peut facilement comprendre que Pierre est un être humain, tandis que *Ses yeux* ne représente qu'une partie du corps humain. Le sujet de la phrase (16c) présente ainsi un degré moindre d'agentivité. Le dernier paramètre à considérer est le degré de volonté du sujet. Dans la phrase (16a), Pierre agit d'une manière volontaire très probablement. Cependant, puisque la phrase (16c) représente un état, la personne dont les yeux trahissent une peur subit cette peur d'une manière tout à fait involontaire.

Terminons avec l'exemple (17), c'est-à-dire le verbe *donner*. Le paramètre à considérer est le suivant :

1- INDIVIDUATION DE L'OBJET

Ce verbe présente des caractéristiques inattendues. En effet, dans la phrase (17a), on voit bien qu'il y a une action : Paul fait l'action de donner des livres à une autre personne, en l'occurrence, Marie. Cependant, dans la phrase (17c), il y a également une telle action, puisque Paul pourrait donner amicalement une tape dans le dos de Marie afin de l'encourager⁹. Aussi, en (17e), je perçois un changement d'état chez Marie. Une forme

⁹ Il est également possible de retenir un sens où l'attitude de Paul aurait pour résultat que Marie a du courage, sans pour autant que Paul fasse une activité que l'on qualifie de «donner du courage».

d'activité aurait donc été nécessaire pour permettre à Marie de passer d'un état initial à un état final. Il y a donc un élément commun aux phrases (17a), (17c) et (17e) : la présence d'une certaine activité. Ainsi, l'étude de l'opposition action\état n'est pas très pertinente, contrairement aux autres exemples.

De plus, dans les phrases (17a), (17c) et (17e), on peut voir un résultat concret lorsque l'action est terminée : les livres ont été déplacés en (17a), ils sont désormais entre les mains de Marie et cette dernière est probablement rayonnante dans la phrase (17c) à la suite des encouragements de Paul. Dans la phrase (17e), Marie est probablement plus souriante grâce au sujet *ceci* qui peut représenter à peu près n'importe quoi en tant qu'objet inanimé. Ainsi, le paramètre (C. ASPECT) n'est pas pertinent à l'analyse de cet exemple.

Ce qu'il importe de considérer pour expliquer l'agrammaticalité des phrases (17d) et (17f), c'est la nature de l'objet. Dans la phrase (17a), il est concret, tandis qu'il est abstrait dans les phrases (17c) et (17e).

On peut remarquer que le jugement de grammaticalité de l'exemple (17d) n'est pas aussi clair et marqué que celui des autres exemples de cette classe de verbes (d'où la présence d'un point d'interrogation). Cela n'est pas étonnant, puisque les jugements varient selon les locuteurs.

En guise de conclusion, on peut retenir que l'objet direct d'un verbe au sens propre est vu comme un véritable objet selon l'analyse de Hopper et Thompson (1980), c'est-à-dire une entité sur laquelle est transférée une action. Les phrases contenant un verbe au sens propre posséderaient donc un degré assez élevé de transitivité, ce qui expliquerait leur mise au passif. Par contre, dans le cas de l'objet direct d'un verbe au sens figuré, l'objet en question n'est pas affecté, puisque la phrase représente un état, et n'est en conséquence pas considéré comme un véritable objet. Les phrases contenant un verbe au sens figuré se situent très bas dans le continuum de la transitivité lorsque l'interprétation est effectivement faiblement transitive. d'où leur refus de la mise au passif.

Il faut noter que ce n'est pas en soi l'interprétation faiblement transitive qui exclut le passif. puisqu'on a des paires comme «Pierre a subi une opération\ Une opération a été subie par Pierre», mais plutôt l'écart entre l'emploi concret et l'emploi figuré à interprétation faiblement transitive.

3.5 Le verbe «être» et les verbes à attribut

Il est bien connu que le verbe «être» ne possède pas de forme passive comme en témoigne l'exemple suivant :

- (18) Paul est un peintre renommé.
*Un peintre renommé est été par Paul.

Le complément du verbe «être» est appelé attribut plutôt qu'objet direct.

D'autres verbes, les verbes copules traditionnels, prennent de la même façon un attribut du sujet. Considérez les exemples ci-dessous :

- (19) David devient le chef.
*Le chef est devenu par David.
- (20) David redevient le chef.
*Le chef est redevenu par David.
- (21) Mélanie demeure la responsable.
*La responsable est demeurée par Marie.
- (22) Jean reste le meilleur étudiant.
*Le meilleur étudiant est resté par Jean.
- (23) Marc semble le pire employé.
*Le pire employé est semblé par Marc.
- (24) Judith paraît la meilleure.
*La meilleure est parue par Judith.

Il y a également des verbes qui se rapprochent du verbe «être» en ce sens qu'ils représentent des variantes aspectuelles de «être» :

- (25) Cette stratégie constitue une erreur.
*Une erreur est constituée par cette stratégie.
- (26) Cette décision représente un sacrifice.
*Un sacrifice est représenté par cette décision.
- (27) Cette phrase forme un contre-exemple.
*Un contre-exemple est formé par cette phrase.

- (28) Cette statue réalise la perfection.
*La perfection est réalisée par cette statue.
- (29) Deux et deux font quatre.
*Quatre est fait par deux et deux.
- (30) Deux croches valent une noire.
*Une noire est value par deux croches.
- (31) Deux et trois égale cinq.
*Cinq est égalé par deux et trois.

Pour voir plus clairement le «portrait» des verbes copules et des variantes aspectuelles du verbe *être*, voyons le tableau suivant montrant les paramètres de la Transitivité (Hopper et Thompson, 1980) :

TABLEAU IV : LE VERBE ÊTRE ET LES VERBES À ATTRIBUT

PARAMÈTRES	ÉLEVÉ	FAIBLE
A. Participants		X
B. Dynamacité		X
C. Aspect	---	---
D. Transitionnalité	---	---
E. Caractère volontaire	---	---
F. Affirmation	---	---
G. Mode	---	---
H. Agentivité	---	---
I. Affectation de l'objet		X
J. Individuation de l'objet	---	---

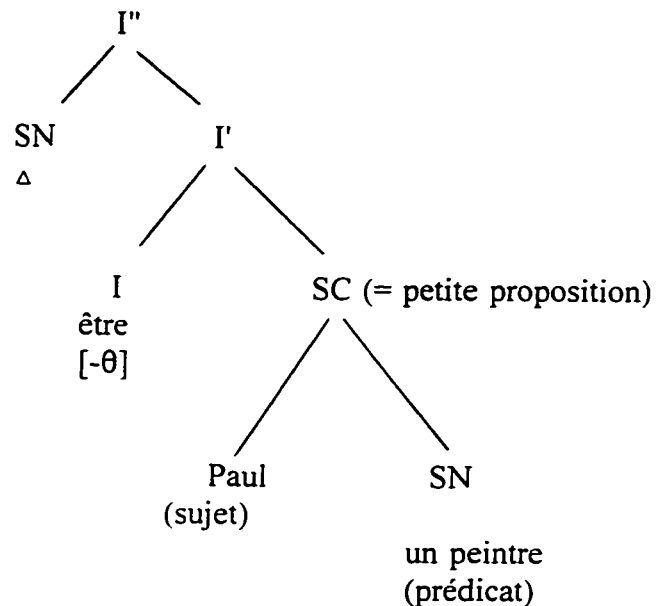
Les paramètres à considérer pour ces verbes sont : A. PARTICIPANTS, B. DYNAMICITÉ et I. AFFECTATION DE L'OBJET.

Tout d'abord, les exemples (18) à (31) ne contiennent qu'un seul participant, car le sujet de la phrase représente la même chose que l'objet. À titre d'exemple, considérons la phrase (18a). Dans cette phrase, *Paul et un peintre renommé* font référence à la même entité. Il n'y a donc pas deux participants, mais un seul. Par la suite, toujours dans la phrase (18a), on voit que le sens du verbe «être» exprime une relation pure ne modifiant aucunement l'état du second terme de la relation. On est donc en présence d'un état et non d'une action.

On peut confirmer le fait que ces verbes sont faiblement transitifs parce que les paramètres A, B et I se situent dans la colonne Low du TABLEAU IV ci-dessus. Ils seraient donc faiblement transitifs, ce qui pourrait expliquer leur refus du passif.

Une autre analyse provient de Pollock (1989), de Haegeman (1994, chap. I et III) et de Guéron (1994) : ces verbes refuseraient le passif parce qu'ils n'auraient pas de sujet thématique. Selon cette analyse, il faut s'assurer de la non-violation de deux facteurs pour qu'une phrase passive soit grammaticale : l'assignation d'un rôle thêta externe à la position sujet et l'attribution d'un Cas comme nous l'avons vu dans la section 2.2.2 qui traitait de l'approche casuelle. Voici en (32) la structure profonde de l'exemple (18) :

(32) STRUCTURE PROFONDE : Paul est un peintre renommé

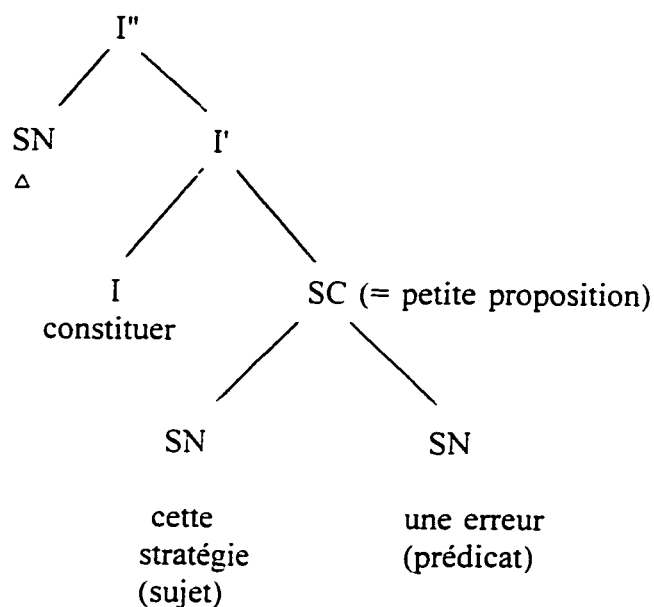


Grâce à la représentation en (32), on voit que le verbe *être* n'assigne pas de rôle thématique à la position sujet, car cette dernière est vide. Il n'y a pas de support pour recevoir le rôle thématique. Le verbe *être* et les autres verbes de cette classe sémantique ne possèdent donc pas de sujet thématique en Structure profonde. Ils prennent comme complément une petite proposition¹⁰ dont le premier terme est le sujet (Paul) et le second terme, le prédicat (un peintre). Puisqu'un verbe ne peut être mis au passif que s'il prend en Structure profonde un sujet porteur d'un rôle thématique, on comprendra facilement le refus

¹⁰ La notion de «petite proposition» ou «small clause (SC)» est mise en évidence par Moro (1990). Considérons la phrase suivante : e est (SC John_i mon meilleur ami_i). Cette dernière contient une phrase réduite en position post-verbale dont le sujet et le prédicat sont tous deux des syntagmes nominaux.

du passif pour de telles phrases (18 à 31). Ceci demande évidemment que des exemples comme (25) soient analysés comme ci-dessous :

(33) STRUCTURE PROFONDE : Cette stratégie constitue une erreur



Ce qui n'est pas très évident, c'est que le verbe *constituer* semble plutôt être une fonction à deux arguments, une fonction établissant quelque chose comme une équivalence entre deux entités. Ainsi, dans la phrase (25), *cette stratégie* pourrait représenter l'argument externe du verbe et *une erreur*, l'argument interne du même verbe. Dans l'analyse de la petite proposition, le verbe est alors accompagné d'un seul argument interne : celui formé de la petite proposition. On interprète donc *cette stratégie* comme étant en elle-même *une erreur*.

3.6 Le verbe «avoir» et ses variantes

Le verbe *avoir* et les verbes conçus comme des élaborations sémantiquement plus «étoffées» de *avoir* refusent la forme passive comme en témoignent les phrases suivantes :

- (34) Marc a deux enfants.
*Deux enfants sont eus par Marc.
- (35) Cet objet affecte une forme bizarre.
*Une forme bizarre est affectée par cet objet.
- (36) Cette attitude cache une grande nervosité.
*Une grande nervosité est cachée par cette attitude.
- (37) Hertel a connu des ennuis.
*Des ennuis ont été connus par Hertel.
- (38) Ce livre compte 10 chapitres.
*10 chapitres sont comptés par ce livre.
- (39) Cet employé compte 10 ans de service.
*10 ans de service sont comptés par cet employé.
- (40) Émilie conserve la forme.
*La forme est conservée par Émilie.
- (41) Anita frisait la soixantaine.
*La soixantaine était frisée par Anita.
- (42) Marc a frôlé les 100 kg.
*Les 100 kg ont été frôlés par Marc.
- (43) La salle possède une sortie de secours.
*Une sortie de secours est possédée par la salle.
- (44) Cette robe présente des imperfections.
*Des imperfections sont présentées par cette robe.

- (45) Cette pièce révèle des défauts.
*Des défauts sont révélés par cette pièce.
- (46) Ce combat a revêtu un caractère dangereux.
*Un caractère dangereux a été revêtu par ce combat.
- (47) Cette règle tolère quelques exceptions.
?*Quelques exceptions sont tolérées par cette règle.

Il existe aussi des exemples comme les suivants, dont le statut grammatical est moins net: en outre, il est moins clair qu'il faille les rapprocher de *avoir* du point de vue de l'interprétation.

- (48) Marc étale un sentiment de joie.
?*Un sentiment de joie est étalé par Marc.
- (49) Ce malade manifeste des signes de la tuberculose.
?*Des signes de la tuberculose sont manifestés par ce malade.

On constate que ces verbes sont, pour la grande majorité, des verbes dénotant un état plutôt qu'une action (sauf pour les exemples 48 et 49 dont je parlerai dans quelques lignes). Ainsi, l'objet direct des exemples (34) à (47) n'est pas considéré comme un véritable objet au sens de Hopper et Thompson (1980). En effet, l'objet n'est en aucun cas affecté d'une quelconque manière. Voici le Tableau V qui présente deux paramètres pertinents à la présente classe sémantique : B. DYNAMICITÉ et I. AFFECTATION DE L'OBJET.

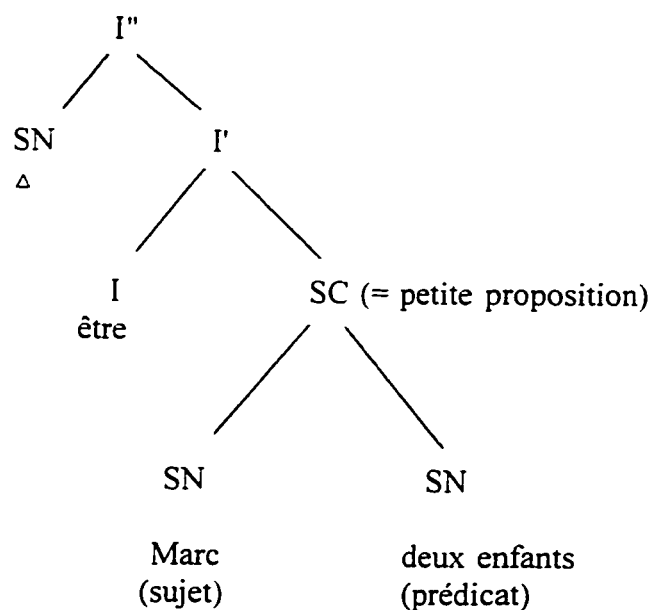
TABLEAU V : LE VERBE AVOIR ET SES VARIANTES

PARAMÈTRES	ÉLEVÉ	FAIBLE
A. Participants	---	---
B. Dynamicité		X
C. Aspect	---	---
D. Transitionnalité	---	---
E. Caractère volontaire	---	---
F. Affirmation	---	---
G. Mode	---	---
H. Agentivité	---	---
I. Affectation de l'objet		X
J. Individuation de l'objet	---	---

Les exemples (48) et (49) semblent toutefois présenter un certain degré d'action. En effet, le sujet de la phrase active (48), Marc, peut être vu comme actif lorsqu'il «étoile» son sentiment de joie. Il doit sourire, courir ou encore taper des mains. Quant au sujet de la phrase active (49), c'est-à-dire le malade, il manifeste probablement des signes de la tuberculose d'une façon quelque peu active. Il tousse sans doute beaucoup et met probablement ses mains devant sa bouche pour éviter de contaminer d'autres personnes. Dans ces deux phrases, les participants possèdent donc un degré évident d'agentivité, contrairement à ceux des autres phrases de cette classe. On n'est donc pas étonné que de tels exemples soient moins clairement exclus.

L'analyse de la petite proposition développée au sein de la section précédente vaut également pour le verbe *avoir* et ses synonymes. À titre d'exemple, considérons la structure profonde de la phrase (34) à l'aide de la représentation en (50) où *avoir* = *être* + petite proposition¹¹ dont le sujet est considéré comme possesseur (dans de nombreuses langues). Ce SN est exprimé à un Cas oblique, par exemple le datif, comme en latin, avec le verbe *être* :

(50) STRUCTURE PROFONDE : Marc a deux enfants



Comme à la section 3.5, on voit que la position sujet est vide et ne peut donc pas recevoir un rôle thématique du verbe. L'absence d'un tel sujet thématique en Structure profonde représente une explication du refus du passif pour le verbe *avoir* et ses variantes.

¹¹ Voir Guéron (1994).

3.7 Les verbes de capacité

Cette classe sémantique présente des verbes à constructions locatives.

Considérez les exemples suivants :

- (51) La salle accepte 100 personnes.
*Cent personnes sont acceptées par la salle.
- (52) La salle accueille 100 personnes.
*Cent personnes sont accueillies par la salle.
- (53) Cet hôtel admet 300 personnes.
*Trois cents personnes sont admises par cet hôtel.
- (54) Cette auberge reçoit 40 personnes.
*Quarante personnes sont reçues par cette auberge.
- (55) Ce livre comporte 10 chapitres.
*Dix chapitres sont comportés {dans, par} ce livre.
- (56) Cet ouvrage comprend plusieurs parties.
*Plusieurs parties sont comprises {dans, par} cet ouvrage.
- (57) Cette maison compte 8 pièces.
*Huit pièces sont comptées dans cette maison.
- (58) Ce théâtre contient 500 places.
*Cinq cents places sont contenues dans ce théâtre.
- (59) Cette grotte recèle des trésors inestimables.
*Des trésors inestimables sont recelés par cette grotte.
- (60) Cette lettre contient les détails de l'entente.
Les détails de l'entente sont contenus *par/dans cette lettre.
- (61) Ce coffre renferme des pièces d'or.
*Des pièces d'or sont renfermées dans ce coffre.

Tout d'abord, selon l'analyse de Hopper et Thompson (1980), on constate que ces verbes représentent des états par opposition à des actions. De plus, le degré d'agentivité du sujet est nul et l'objet ne se trouve pas vraiment affecté d'une manière quelconque. Ces paramètres se situent donc dans la colonne Low du Tableau VI ci-dessous, ce qui pourrait en partie expliquer le refus du passif pour ces verbes.

TABLEAU VI : LES VERBES DE CAPACITÉ

PARAMÈTRES	ÉLEVÉ	FAIBLE
A. Participants	---	---
B. Dynamicité		X
C. Aspect	---	---
D. Transitionnalité	---	---
E. Caractère volontaire	---	---
F. Affirmation	---	---
G. Mode	---	---
H. Agentivité		X
I. Affectation de l'objet		X
J. Individuation de l'objet	---	---

Un examen plus attentif permet de constater que le sens des verbes de capacité se divise en trois classes sémantiques distinctes :

- A. Avoir une capacité de
- B. Être formé de
- C. Avoir en soi

Ainsi, les exemples (51) à (54) font référence au sens *avoir une capacité de* comme le démontre la paraphrase de l'exemple (51) en (51c)¹² :

- (51) a. La salle accepte 100 personnes.
 b. *Cent personnes sont acceptées par la salle.
 c. La salle *a une capacité de* 100 personnes.

Les exemples (55) à (58) se rapprochent de quelque chose comme *être formé de*, où l'objet du verbe est une partie intégrante du sujet. Considérez la paraphrase en (55c) :

- (55) a. Ce livre comporte 10 chapitres.
 b. *Dix chapitres sont comportés par ce livre.
 c. Ce livre *est formé de* 10 chapitres.

Dans la phrase (55a), les dix chapitres sont ou font le livre. De la même manière, en ce qui concerne l'exemple (56), les parties sont ou constituent l'ouvrage en question. Quant à l'exemple (57), les huit pièces sont ou font la maison et l'exemple (58) nous dit que le théâtre est formé de 500 places. En fait, dans ces phrases, l'objet constitue la totalité du sujet, ce qui nous rapproche de la classe des variantes de *être*.

¹² Pour les emplois (51) à (54), on doit porter une attention particulière au sens du verbe. Ainsi, la phrase *La salle accepte 100 personnes* ne signifie pas que les 100 personnes sont dans la salle, mais plutôt qu'elles pourraient y entrer. Il importe donc de considérer ces verbes non pas dans cet emploi, mais dans un sens qui est synonyme de : avoir une capacité de.

Pour les exemples (59), ((60), où le verbe *contenir* a le sens de «être dans») et (61), la paraphrase correspondante semble être la suivante : *il y a (objet) dans (sujet)*.

Observons ces exemples :

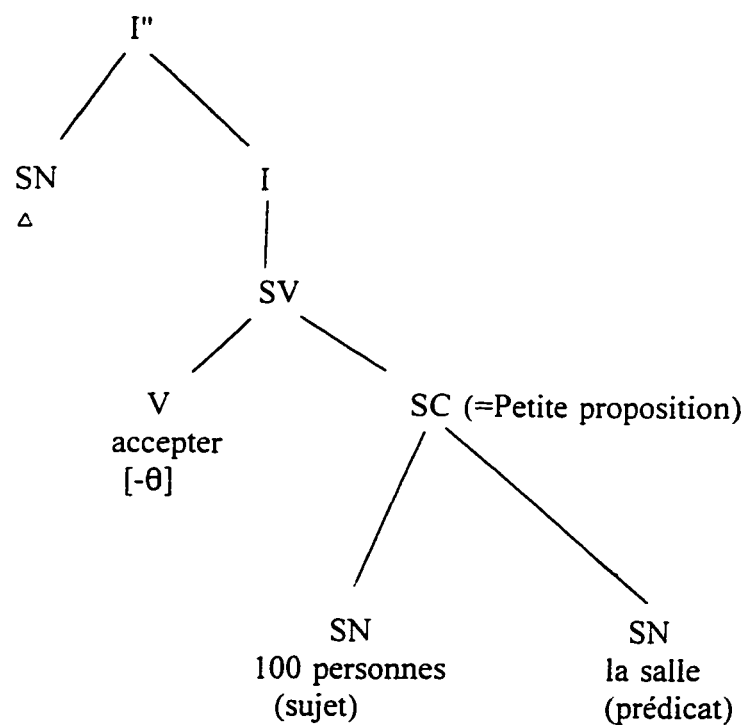
- (59) a. Cette grotte recèle des trésors inestimables.
 b. Des trésors inestimables sont recelés ****par/?*** dans cette grotte.
 c. *Il y a* des trésors inestimables *dans* cette grotte.
- (60) a. Cette lettre contient les détails de l'entente.
 b. Les détails de l'entente sont contenus ****par/?*** dans cette lettre.
 c. *Il y a* les détails de l'entente *dans* cette lettre.
- (61) a. Ce coffre renferme des pièces d'or.
 b. Des pièces d'or sont renfermées ****par/**** dans ce coffre.
 c. *Il y a* des pièces d'or *dans* ce coffre.

Dans ces emplois de *receler* et *contenir*, il n'est pas certain que le passif soit exclu avec *dans*, comme en témoignent les jugements de grammaticalité plus ou moins clairs. Par contre, le passif semble bien rester exclu avec la préposition *par* et ce, dans les exemples (59) à (61). De plus, en ce qui concerne l'exemple (61), le passif est exclu avec *dans*, mais aussi avec *par*.

Puisque les verbes de capacité peuvent se retrouver au sein de constructions paraphrasées avec *avoir* ou *être*, cela suggère que leur refus du passif pourrait s'expliquer dans la même ligne générale que ces derniers. Ainsi, on pourrait imaginer une structure profonde du type suivant, où le verbe, par exemple *accepter*, a perdu une partie de son sens, c'est-à-dire qu'il n'assigne plus de rôle thématique à la position sujet. Ceci est toutefois très

spéculatif. Voici donc ci-dessous la structure profonde de l'exemple (51) où la petite proposition exprimerait une relation locative :

(62) STRUCTURE PROFONDE : La salle accepte 100 personnes.



3.8 Les numériques

Les constructions numériques sont caractérisées par un objet dénotant une unité de mesure précédée d'un déterminant numérique. Les numériques se divisent en deux classes les mesures d'ordre général et celles construites sur un nom de mesure plus spécifique. Voici des exemples de la première classe :

- (63) La maison approche 80 millions de dollars.
*80 millions de dollars sont approchés par la maison.
- (64) Max a atteint 50 ans.
*50 ans ont été atteints par Max.
- (65) Ce sac avoisine 3 kg.
*3 kg sont avoisinés par ce sac.
- (66) Paul dépasse 40 ans.
*40 ans sont dépassés par Paul.
- (67) Marie frise la quarantaine.
*La quarantaine est frisée par Marie.
- (68) Ce meuble excède 30 kg.
*30 kg sont excédés par ce meuble.
- (69) Le lac fait 50 km.
*50 km sont faits par le lac.
- (70) Mélanie frôle les 100 kg.
*Les 100 kg sont frôlés par Mélanie.

Voici maintenant des exemples de la seconde classe, c'est-à-dire des verbes qui englobent eux-mêmes la mesure dont il s'agit :

- (71) Ce sac pèse 3 kg.
*3 kg sont pesés par ce sac.
- (72) Ce vase coûte 250 dollars.
*250 dollars sont coûtés par ce vase.
- (73) Le bateau cale 80 centimètres.
*80 centimètres sont calés par le bateau.
- (74) Le dollar cote 6,5 F.
*6,5 F sont cotés par le dollar.

- (75) Le champ couvre 10 hectares.
*10 hectares sont couverts par le champ.
- (76) Le bateau déplace 10 tonnes.
*10 tonnes sont déplacées par le bateau.
- (77) Le spectacle a duré 2 heures.
*2 heures ont été durées par le spectacle.
- (78) Le voilier file 5 noeuds.
*5 noeuds sont filés par le voilier.
- (79) Ce navire jauge 1 200 tonneaux.
*1 200 tonneaux sont jaugés par ce navire.
- (80) Ce fût cube 300 litres.
*300 litres sont cubés par ce fût.
- (81) Ce vélo développe 7 mètres.
*7 mètres sont développés par ce vélo.
- (82) Ce bout de fil mesure 10 centimètres.
*10 centimètres sont mesurés par ce bout de fil.
- (83) Le tuyau calibre 10 centimètres.
*10 centimètres sont calibrés par le tuyau.
- (84) Cette liqueur titre 17 degrés.
*17 degrés sont titrés par cette liqueur.
- (85) Ce bracelet vaut 450 dollars.
*450 dollars sont valus par ce bracelet.
- (86) Paul taille du 40.
*Du 40 est taillé par Paul.
- (87) Max chausse du 45.
*Du 45 est chaussé par Max.
- (88) Max coiffe du 50.
*Du 50 est coiffé par Max.

Un petit mot s'impose concernant les exemples (73) à (88). Ces exemples mettent en évidence des emplois verbaux très techniques. À moins d'être un grand «connaisseur» dans le domaine du vin, je ne crois pas que le verbe *titrer* en (84) soit souvent utilisé, pas plus d'ailleurs que les verbes *caler* en (73), *cuber* en (80) ou encore *calibrer* en (83). De plus, on peut remarquer que le syntagme nominal de mesure qui suit ces emplois verbaux techniques peut facilement être remplacé par un adverbe, ce qui suggère que nous ne sommes probablement pas en présence d'un véritable complément d'objet direct. Reprenons les exemples (73) et (78) :

- (73) a. Le bateau cale 80 centimètres.
b. Le bateau cale beaucoup.
- (78) a. Le voilier file 5 noeuds.
b. Le voilier file rapidement.

Selon l'analyse de Hopper et Thompson, on remarque que dans ces deux séries d'exemples, le verbe dénote une propriété, un état plutôt qu'une action. Il se situe donc en un point tendant vers la droite sur le continuum de la transitivité. En effet, l'objet direct n'est pas affecté d'une quelconque façon, mais représente plutôt une propriété intrinsèque du sujet de la phrase, un peu comme dans le cas du verbe *être* (section 3.6). De plus, il n'y a qu'un seul participant. Examinons les exemples (64), (66), (68), (70), (72) et (77) :

- (64) Max a atteint 50 ans.
Max (= 50 ans)
- (66) Paul dépasse 40 ans.
Paul (+ de 40 ans)

(68) Ce meuble excède 30 kg.
Ce meuble (+ de 30 kg)

(70) Mélanie frôle les 100 kg.
Mélanie (presque 100 kg)

(72) Ce vase coûte 250 dollars.
Ce vase (= 250 \$)

(77) Le spectacle a duré 2 heures.
Le spectacle (= 2 h)

On voit bien dans ces exemples que les paramètres suivants de la transitivité : (A. PARTICIPANTS), (B. DYNAMICITÉ) et (I. AFFECTATION DE L'OBJET) se situent dans la colonne Faible du TABLEAU VII : LES NUMÉRIQUES. Cela indique que ces verbes sont faiblement transitifs et ne permettraient donc pas le passif pour cette raison.

TABLEAU VII : LES NUMÉRIQUES

PARAMÈTRES	ÉLEVÉ	FAIBLE
A. Participants	---	X
B. Dynamacité		X
C. Aspect	---	---
D. Transitionnalité	---	---
E. Caractère volontaire	---	---
F. Affirmation	---	---
G. Mode	---	---
H. Agentivité	---	---
I. Affectation de l'objet		X
J. Individuation de l'objet	---	---

Une autre analyse est de voir ces compléments non pas comme des objets directs, mais comme des circonstants (selon les grammaires traditionnelles). Par exemple, dans les phrases suivantes, on ne poserait pas la question en *Que* ou en *Qu'est-ce que* comme on le fait généralement pour trouver le complément d'objet direct dans une phrase, mais on poserait plutôt une question à l'aide de l'adverbe *Combien*, du moins dans la plupart des cas. Reprenons les exemples (72) et (77) :

(72) Ce vase coûte 250 dollars¹³.

Ce vase coûte combien?

- 250 dollars.

Que coûte ce vase?

- 250 dollars.

(77) Le spectacle a duré 2 heures.

Le spectacle a duré combien de temps?

- 2 heures.

*Qu'est-ce que le spectacle a duré?

- *2 heures.

Par la suite, on peut dire que les verbes de la première classe, c'est-à-dire *atteindre* en (64), *dépasser* en (66), *excéder* en (68) et *frôler* en (70) sont des variantes aspectuelles de *avoir*. À partir de ces exemples, on peut comprendre que Marc a 50 ans, que Paul a plus de 40 ans, que ce meuble a un poids de plus de 30 kg et que Mélanie a un poids de presque 100 kg. Il est également possible de paraphraser les verbes de la deuxième classe,

¹³ On peut remarquer ici que le verbe *coûter* ne se comporte pas de la même manière que le verbe *durer*. En effet, pour le premier, la question en *Que* ainsi que la réponse semblent tout à fait grammaticales, tandis que pour le second, la question en *Que* et la réponse sont agrammaticales.

soit *coûter* et *durer*. Ainsi, en (72), on peut dire que le vase a un coût de 250 dollars et qu'en (77), le spectacle a eu une durée de 2 heures.

3.9 Les anti-locatifs

Voici une classe bien particulière : les anti-locatifs (cf. Leclère 1993, p. 25).

Les verbes de cette classe impliquent pour certains d'entre-eux la négation d'une relation locative entre le sujet et le complément d'objet direct. C'est le cas des exemples (89) et (90) :

- (89) Cette robe découvre mes épaules.
*Mes épaules sont découvertes par cette robe.
- (90) Cette robe dévoile un dos parfait.
*Un dos parfait est dévoilé par cette robe.

L'exemple (89) proviendrait du verbe *couvrir*, qui lui prend normalement le passif. Considérez l'exemple (91) :

- (91) Cette robe couvre mes épaules.
Mes épaules sont couvertes par cette robe.

Cependant, certains verbes de cette classe ne sont pas dérivés d'un verbe «positif». Les exemples qui suivent suffisent à le démontrer :

- (92) Cette robe dégage la nuque.
*La nuque est dégagée par cette robe.

- (93) Cette robe dénude le dos.
*Le dos est dénudé par cette robe.
- (94) Cette robe au décolleté profond révèle une peau d'albâtre.
*Une peau d'albâtre est révélée par cette robe au décolleté profond.
- (95) Cette jupe fendue montre la jambe.
*La jambe est montrée par cette jupe fendue.
- (96) Cette blouse transparente expose des formes féminines.
*Des formes féminines sont exposées par cette blouse transparente.

Le premier point important à soulever ici est que ces verbes représentent des états et non des actions. Ainsi, le paramètre (B. DYNAMICITÉ) se situe dans la colonne Faible du TABLEAU VIII : LES ANTI-LOCATIFS. Voici ce tableau :

TABLEAU VIII : LES ANTI-LOCATIFS

PARAMÈTRES	ÉLEVÉ	FAIBLE
A. Participants	---	---
B. Dynamacité		X
C. Aspect	---	---
D. Transitionnalité	---	---
E. Caractère volontaire	---	---
F. Affirmation	---	---
G. Mode	---	---
H. Agentivité		X
I. Affectation de l'objet		X
J. Individuation de l'objet	---	---

Par la suite, l'agentivité du sujet est nulle, puisque les sujets de ces verbes (une robe, une jupe et une blouse) sont bien sûr inanimés. Enfin, l'objet de ces exemples est souvent défini comme étant «à la vue de tous», mais n'est pas transformé ou affecté d'une quelconque façon. Il reste maintenant à comprendre ce qui distingue l'exemple (95) de la phrase *Jean montre à ses amis le chemin le plus court*, qui permet le passif. Peut-être que la différence tient à ceci :

Reprenons la phrase *Jean montre à ses amis le chemin le plus court*. Dans cette dernière phrase, le verbe *montrer* possède deux arguments. Un argument externe, *Jean*, et un argument interne, *le chemin le plus court*. Cependant, en (95), *cette jupe* et *la jambe* ne sont pas, du point de vue sémantique, des co-arguments du même prédicat. On peut illustrer ceci à l'aide de la représentation suivante :

Cette jupe CAUSE [la jambe est visible].

Conceptuellement, le sujet de l'actif ne serait pas vraiment un argument du verbe principal. Ce dernier ferait plutôt une prédication sur l'objet, et il y aurait abstraitement présence d'un opérateur causatif dont le sujet serait le sujet de surface (cette jupe), et le complément, l'expression formée du verbe principal et de l'objet (montrer la jambe).

Voici maintenant les représentations du même type pour les autres exemples de cette classe :

- (89) Cette robe a pour effet que [mes épaules ne sont pas couvertes]
- (90) Cette robe a pour effet que [le dos n'est pas voilé]
- (92) Cette robe a pour effet que [la nuque est nue]
- (93) Cette robe a pour effet que [le dos est nu]
- (94) Cette robe a pour effet qu'[une peau d'albâtre est visible].
- (95) Cette jupe a pour effet que [la jambe est visible]
- (96) Cette blouse a pour effet que [des formes féminines sont exposées]

Une analyse en terme de décomposition permet au moins d'entrevoir la source éventuelle de la résistance au passif dans le cas présent.

3.10 Les olfactifs

Cette classe regroupe des verbes impliquant l'émission d'une odeur. plus précisément les constructions où le sujet est l'émetteur de l'odeur. En voici la liste :

- (97) Ce mélange embaume le jasmin.
*Le jasmin est embaumé par ce mélange.
- (98) Le vent fleure la menthe et le thym.
*La menthe et le thym sont fleurés par le vent.
- (99) Ce mets sent les herbes de Provence.
*Les herbes de Provence sont senties par ce mets.
- (100) Cette pièce empeste l'ail.
*L'ail est empesté par cette pièce.
- (101) La bergerie pue les excréments.
*Les excréments sont pués par la bergerie.

On peut remarquer tout d'abord que ces phrases font référence à des états plutôt qu'à des actions. Ainsi, le paramètre (A. DYNAMICITÉ) se trouvera dans la colonne Faible du TABLEAU IX. De plus, l'objet n'étant pas affecté d'une manière quelconque, le paramètre (I. AFFECTATION DE L'OBJET) se situera aussi dans la colonne Faible du même tableau. Résultat : les phrases (97) à (101) sont donc faiblement transitives, ce qui peut expliquer leur refus du passif.

TABLEAU IX : LES OLFACTIFS

PARAMÈTRES	ÉLEVÉ	FAIBLE
A. Participants	---	---
B. Dynamicité		X
C. Aspect	---	---
D. Transitionnalité	---	---
E. Caractère volontaire	---	---
F. Affirmation	---	---
G. Mode	---	---
H. Agentivité	---	---
I. Affectation de l'objet		X
J. Individuation de l'objet	---	---

Par la suite, on peut remarquer que les phrases (97) à (101) forment trois petits sous-groupes. En effet, si on considère le caractère agréable ou non de l'odeur, on voit que le verbe *sentir* en (99) est le seul sémantiquement neutre. Quant aux phrases (97) et (98), les

verbes *embaumer* et *fleurer* indiquent que l'odeur est agréable, tandis que dans les phrases (100) et (101), les verbes *empester* et *puer* indiquent que l'odeur est mauvaise.

Ainsi, il est possible d'utiliser un adverbe avec le verbe *sentir*, mais pas avec les autres verbes de cette classe, puisque ces derniers contiennent déjà l'appréciation bonne ou mauvaise de l'odeur, et un adverbe paraît du coup très redondant. Considérez les exemples suivants :

(102) Ce mets sent bon les herbes de Provence.

(103) ?La pièce sent mauvais l'ail.

(104) *Ce mélange embaume bon le jasmin.

(105) *La bergerie pue mauvais les excréments.

Il est donc possible de décomposer les verbes de cette classe de la façon suivante :

(106) Embaumer et fleurer = sentir bon

(107) Empester et puer = sentir mauvais

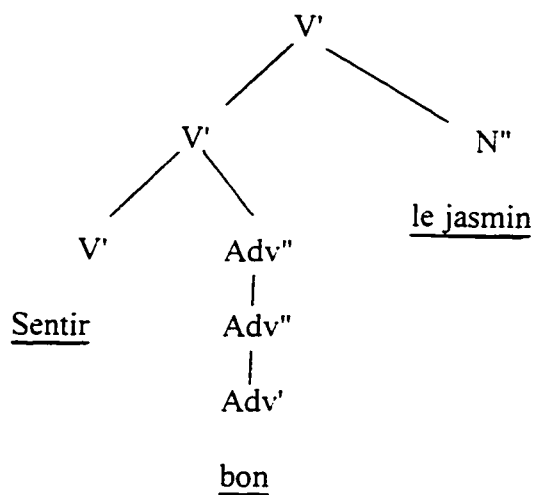
À la lumière des exemples (102) à (105), on peut émettre l'hypothèse que l'objet de ces verbes seraient un modifieur plutôt qu'un véritable complément. Reprenons l'exemple du verbe *embaumer* en (108) ci-dessous :

(108) Ce mélange embaume le jasmin.

(109) Ce mélange sent bon le jasmin.

En (109), on constate que le verbe *embaumer* peut se décomposer en un verbe neutre, le verbe *sentir*, suivi d'un adverbe, en l'occurrence, l'adverbe de manière *bon*. Ainsi, l'adverbe serait le véritable complément du verbe *sentir*, et *le jasmin* agirait en quelque sorte comme un modifieur. Il ne ferait que préciser la nature exacte de l'odeur et constituerait une sorte d'objet interne. L'expression *embaumer le jasmin* aurait grossièrement une structure lexicale du type suivant :

(110) *Embaumer le jasmin* = *sentir bon le jasmin*



On se rapproche alors du cas du verbe *être* et des verbes à attribut qui refusent la forme passive. De plus, il est possible de décomposer alternativement les verbes des exemples (97) à (101) en *avoir une odeur de* :

- (95) Ce mélange a une (bonne) odeur de jasmin.
- (96) Le vent a une (bonne) odeur de menthe et de thym.
- (97) Ce mets a une odeur d'herbes de Provence.
- (98) Cette pièce a une (mauvaise) odeur d'ail.
- (99) La bergerie a une (mauvaise) odeur d'excréments.

Dans une telle perspective, on n'est pas vraiment surpris que les olfactifs ne s'emploient pas à la forme passive, vu ce que nous avons dit du verbe *avoir* à la section 3.6.

3.11 Les indicateurs de temps

Les indicateurs de temps forment une classe intéressante, car ces verbes semblent plus transitifs que ceux des classes précédentes. Ainsi, ils représentent une activité, mais refusent tout de même le passif. Voici ces verbes :

- (111) Le balancier bat les secondes.
*Les secondes sont battues par le balancier.
- (112) Ce coucou compte les demi-heures.
*Les demi-heures sont comptées par ce coucou.
- (113) Ce pendule marque les heures.
*Les heures sont marquées par ce pendule.
- (114) L'horloge a sonné 10 h.
?*10 h ont été sonnées par l'horloge.

- (115) Cette vieille montre tient le temps.
*Le temps est tenu par cette vieille montre.
- (116) Ce chronomètre donne les dixièmes de seconde.
*Les dixièmes de seconde sont donnés par ce chronomètre.

À titre d'exemple, dans la phrase Le balancier bat les secondes, il y a une activité. Le paramètre (B. DYNAMICITÉ) se trouve alors dans la colonne Élevé du TABLEAU X. Ainsi, on peut en général voir le balancier d'une horloge se promener sans cesse de gauche à droite. Cependant, aucune intention n'est présente de la part du premier participant, c'est-à-dire du balancier. Le balancier porte le trait (-humain) et de ce fait ne peut agir d'une manière volontaire. Quelqu'un doit le mettre en marche, sinon, impossible de savoir l'heure qu'il est! Le paramètre (E. CARACTÈRE VOLONTAIRE) se trouve donc dans la colonne Faible du TABLEAU X un peu plus bas. Par la suite, l'objet direct, les secondes, n'est pas vraiment affecté par l'action du balancier. Il n'est pas considéré comme un véritable objet au sens de Hopper et Thompson. Le paramètre (I. AFFECTATION DE L'OBJET) se situe à son tour dans la colonne Faible du TABLEAU X qui suit :

TABLEAU X : LES INDICATEURS DE TEMPS

PARAMÈTRES	ÉLEVÉ	FAIBLE
A. Participants	---	---
B. Dynamicité	X	
C. Aspect	---	---
D. Transitionnalité	---	---
E. Caractère volontaire		X
F. Affirmation	---	---
G. Mode	---	---
H. Agentivité	---	---
I. Affectation de l'objet		X
J. Individuation de l'objet	---	---

Ces verbes sont vraiment différents de *être* et *avoir*. On ne peut nier qu'il font référence à une activité. Ils ne peuvent être décomposés en des variantes de ces deux verbes. Le fait qu'ils refusent tout de même la forme passive suggère que leur degré de transitivité n'est pas assez élevé comparativement aux verbes transitifs directs «normaux» qui eux, acceptent le passif.

En fait, l'objet des indicateurs de temps peut être considéré comme un complément de manière. Dans l'exemple (111), on peut facilement remplacer le syntagme nominal *les secondes* par un adverbe de manière, ce qui suggère qu'on n'est pas en présence d'un véritable objet direct. À ce titre, observons la phrase (111b) qui apparaît ci-dessous :

- (111) a. Le balancier bat les secondes.
b. Le balancier bat régulièrement.

De plus, l'objet de ces verbes servirait à définir le type d'activité dont il est question en terme de fréquence du mouvement. Ainsi, dans l'exemple (111), le syntagme nominal *les secondes* qui suit le verbe *battre* indique que le balancier bat à chaque seconde. Il en est de même pour les exemples (112) et (113).

- (111) a. Le balancier bat les secondes.
b. Le balancier bat à chaque seconde.
- (112) a. Ce coucou compte les demi-heures.
b. Ce coucou (sort de sa cachette) à chaque demi-heures.
- (113) a. Ce pendule marque les heures.
b. Ce pendule (se déplace) à chaque heure.

Ce n'est cependant pas le cas de l'exemple (115), où il est difficile de définir l'objet du verbe comme précisant une fréquence de mouvement. Dans cet exemple, *tenir le temps* signifie plutôt que la montre fonctionne bien, qu'elle donne l'heure d'une façon juste, sans retard ni avance. De plus, il est possible d'insérer un adverbe de manière entre le verbe et l'objet, ce qui suggère que l'objet n'est pas équivalent à un complément de manière comme le démontre clairement la phrase en (115b) :

- (115) a. Cette vieille montre tient le temps.
b. Cette vieille montre tient bien le temps.

Il est possible que l'exemple (115) soit donc différent des exemples précédents et que le refus du passif dans son cas doive être attribué à un facteur différent, peut-être celui des expressions idiomatiques à la section 3.3.

Comme on peut le constater, on est en présence d'une variété de relations qui se dissimulent derrière le SN objet pour cette classe de verbes.

3.12 Verbes de mouvement à emploi statif

Cette classe regroupe des verbes normalement associé à un sens actif mais qui dans l'emploi en question sont «ramenés» à un sens statif :

- (117) La route décrit des courbes.
*Des courbes sont décrites par la route.
- (118) La plaine fait des ondulations.
*Des ondulations sont faites par la plaine.
- (119) La ligne de l'horizon dessine des côtes.
*Des côtes sont dessinées par la ligne de l'horizon.

Selon Hopper et Thompson (1980), les paramètres à considérer apparaissent dans le tableau suivant :

TABLEAU XI : LES VERBES DE MOUVEMENT À EMPLOI STATIF

PARAMÈTRES	ÉLEVÉ	FAIBLE
A. Participants	---	---
B. Dynamicité		X
C. Aspect	---	---
D. Transitionnalité	---	---
E. Caractère volontaire	---	---
F. Affirmation	---	---
G. Mode	---	---
H. Agentivité	---	---
I. Affectation de l'objet		X
J. Individuation de l'objet	---	---

À titre d'exemple, la phrase active (118) semble refléter une perspective active dans notre esprit. Cependant, la phrase *la plaine fait des ondulations* décrit bel et bien un état et non pas une action, puisqu'elle fait la description d'un paysage qui est statif. De plus, l'objet des exemples (117) à (119) n'est pas affecté d'une quelconque façon. Ainsi, les ondulations sont là, dans la plaine, mais c'est tout! Elles ne sont pas affectées ou transformées. On peut donc voir que les paramètres (B. DYNAMICITÉ) et (I. AFFECTATION DE L'OBJET) se situent bien dans la colonne Faible du TABLEAU XI.

3.13 Brève conclusion

Dans cette thèse, nous avons regardé des verbes pour lesquels la mise au passif est impossible, marginale ou difficile à accepter. Ces verbes ont été regroupés selon leur sens et forment ainsi les classes suivantes :

1. Les expressions figées
2. Les emplois au sens propre et figuré
3. Le verbe *être* et les verbes à attribut
4. Le verbe *avoir* et ses variantes
5. Les verbes de capacité
6. Les numériques
7. Les anti-locatifs
8. Les olfactifs
9. Les indicateurs de temps
10. Les verbes de mouvement à emploi statif

Nous avons vu que les restrictions interdisant la mise au passif peuvent avoir une cause structurale ou syntaxique dans certains cas, mais cette explication vaut uniquement pour les verbes susceptibles d'être analysés comme n'assignant pas de rôle thématique au sujet des phrases passives. Pour les autres verbes, il est loin d'être évident qu'une approche syntaxique explique les restrictions de la mise au passif.

Ce qui semble plutôt se passer, c'est que dans les emplois examinés ici, les verbes ne satisfont pas aux caractéristiques sémantiques nécessaires pour être considérés comme des expressions transitives au sens de Hopper et Thompson (1980).

Jusqu'à preuve du contraire, il nous semble que l'explication sémantique relative aux restrictions sur le passif dans les cas examinés ici soit supérieure à un explication purement syntaxique. L'approche sémantique aux restrictions considérées n'en est pour l'instant qu'à un stade préliminaire, et il est probable que les efforts conjugués de plusieurs chercheurs devraient permettre de raffiner les analyses présentées dans cette thèse. Nous espérons dès lors que le présent travail donnera le goût à d'autres chercheurs d'aborder cet aspect relativement délaissé des études sur le passif, et que les suggestions que nous avons faites constitueront pour eux un point de départ utile.

BIBLIOGRAPHIE

- Andersen, Paul Kent. 1991. *A New Look at the Passive*. Frankfurt am Main : Peter Lang.
- Baudrillard, Lucile, Rémi Jolivet et Mortéza Mahmoudian. 1976. *Pour enseigner le français*. Paris: Presses universitaires de France.
- Bénac, Henri. 1971. *Dictionnaire des synonymes*. Paris : Hachette.
- Blinkenberg, Andreas. 1960. *Le problème de la transitivité en français*. Copenhague : Munksgaard.
- Boons, Jean-Paul. 1971. Métaphore et baisse de la redondance. *Langue française* 11:15-16.
- Bresnan, Joan. 1978. A realistic transformational grammar. In *Linguistic Theory and Psychological Reality*, ed. by Morris Halle, Joan Bresnan and George A. Miller. Cambridge : MIT Press : 1-59.
- Bresnan, Joan. 1982b. The Passive in Lexical Theory. In *The Mental Representation of Grammatical Relations*, ed. by Joan Bresnan, Cambridge : MIT Press : 3-86.
- Bresnan, Joan. 1995. Lexicality and argument structure. Manuscrit. Stanford University.
- Burzio, Luigi. 1986. *Italian Syntax : a Government Binding Approach*. Dordrecht : Reidel.
- Buss, Winfried et Jean-Pierre Dubost. 1983. *Französisches Verblexikon*. Stuttgart : Klett.
- Carey, Katleen. 1994. Pragmatics, Subjectivity and the Grammaticalization of the English Perfect Tense. Ph.D. San Diego. University of California à San Diego.
- Chomsky, Noam. 1981. *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht : Foris.

Comrie, Bernard. 1973. The ergative : Variations on a Theme. *Lingua* 32 : 239-253.

Dubois, Jean. 1989. *Dictionnaire de la langue française:lexis*. Paris : Larousse.

Dupuis, Hector. 1975. *Dictionnaire des synonymes et des antonymes*. Montréal : Fides.

François, Jacques. 1994-1995. Le profil aspectuel et participatif des prédications. Perspectives algorithmiques interactives. Théorie et pratique du lexique, *Cahier du C.I.E.L.* (Centre interlangue d'étude en lexicologie), p. 43-86.

Frawley, William. 1992. *Linguistics Semantics*. Hillsdale : Lawrence Erlbaum Associates.

Gaetone, David. 1993. Les locutions verbales et les deux passifs en français. *Langages* 109 : 37-52.

Genouvrier, Émile. Claude Désirat et Tristant Hordé. 1992. *Nouveau Dictionnaire des synonymes*. Paris : Larousse.

Grevisse, Maurice. 1986. *Le bon usage*, 12^e édition refondue par André Goosse. Louvain-la-Neuve : Duculot.

Gross, Maurice. 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.

Gross, Maurice. 1979. On the failure of generative grammar, *Language* 55 : 859-885.

Gross, Maurice. 1986. *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.

Gross, Maurice. 1993. Un nouvel agent en par. *Langages* 109: 32-34.

Grand Larousse de la langue française. 1971. Article Passif 5: 4062-4067, Article Transitivité 5:6200-6205. Paris : Larousse.

- Guéron, Jacqueline. 1992. Types syntaxiques et types sémantiques : la phrase copulative comme palimpseste. *Revue québécoise de linguistique* 22.1:77-115.
- Guéron, Jacqueline. 1994. Beyond Predication : Inverse Copula Construction in English in *Paths Towards Universal Grammar: Studies in Honor of Richard S. Kayne*, ed. by Guglielmo Cinque, Jan Koster, Jean-Yves Pollock, Luigi Rizzi et Raffaella Zanuttini, Washington D. C. : 173-188.
- Haegeman, Liliane. 1994. *Introduction to Government and Binding Theory*. Oxford : Basil Blackwell.
- Hirschbuhler, Paul et Marie Labelle. 1996. L'universel et le particulier dans la langue. Manuscrit. Université d'Ottawa et UQAM.
- Hoekstra, Teun. 1987. *Transitivity: Grammatical Relations in Government Binding Theory*. Dordrecht : Foris.
- Hopper, Paul J. et Sandra A. Thompson. 1980. Transitivity in grammar and discourse, *Language* 56. 2: 251-200.
- Keenan, Edward. 1985. Passive in the world's languages. In *Language, Typology and Syntactic Description*, ed. by T. Shopen, Cambridge University Press : 243-281.
- Leclère, Christian. 1993. Classes de constructions directes sans passif. *Langages* 109 : 7-28.
- Le Goffic, Pierre. 1993. *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette.
- Littré, Émile. 1965. *Dictionnaire de la langue française*. Paris : Gallimard.
- Martinet, André. 1979. *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris : Didier.
- Mohammed, Tara. 1994. *Argument structure in Hindi*. Stanford : CSLI Publications.

- Moignet, Gérard. 1981. *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- Pollock, Jean-Yves. 1989. Verb movement, UG and the structure of IP, *Linguistic Inquiry* 20: 365-424.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France.
- Robert, Paul. 1990. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Dictionnaires Le Robert.
- Ruwet, Nicolas. 1982. *Grammaire des insultes et autres études*. Paris : Le Seuil.
- Saeed, John I. 1997. *Semantics*. Cambridge : Blackwell.
- Spencer, Andrew. 1991. *Morphological Theory: An Introduction to Word Structure in Generative Grammar*. Oxford : Basil Blackwell.
- Théoret, Michel et André Mareuil. 1991. *Grammaire du français actuel. Pour les niveaux collégial et universitaire*. Montréal : les éditions de la Chenelière.
- Togeby, Knud. 1982. *Grammaire française. Les formes impersonnelles du verbe et la construction des verbes*, ed. by Magnus Berg, Ghani Merad et Ebbe Spang-Hanssen, Copenhague : Akademisk Forlag.
- Wasow, Thomas. 1976. Transformations and the lexicon. In *Formal Syntax*, ed. by Culicover, Peter, Thomas Wasow and Adrian Akmajian, New York : Academic Press : 327-360.
- Willems, Dominique. 1985. La construction impersonnelle. In Mélis, Lud, Lilian Tasmovski, Paul Verluyten et Dominique Willems. *Les constructions de la phrase française*, les éditions Communication et Cognition : 3-91.
- Williams, Edwin. 1981a. Argument Structure and Morphology. *The Linguistic Review* 1: 81-114.

Williams, Edwin. 1995. Theta Theory. In *Government and Binding Theory and The Minimalist Program*, ed. by Gert Webelhuth, Oxford : Blackwell : 105-123.

ANNEXE

TABLE 32NM

Pour faciliter le travail au lecteur, nous n'avons retenu de cette Table que l'information pertinente. Il s'agit de :

1. les verbes concernés,
2. le type de sujet et d'objet incompatibles avec l'emploi passif.

<u>SUJET</u>	<u>VERBE</u>	<u>OBJET</u>
salle	accepter	100 personnes
salle	accueillir	100 personnes
Max	accuser	110 kg
visage	accuser	fatigue
salle	admettre	100 personnes
objet	affecter	forme bizarre
valeur	afficher	repli
plante	aimer	soleil
maison	approcher	80 millions
terrain	arpenter	30 arpents
Max	atteindre	50 ans
Paul	avoir	2 enfants
lac	avoisiner	50 km
attitude	cacher	angoisse
bateau	caler	80 cm
tuyau	calibrer	10 cm
Max	chausser	du 45
maison	chiffrer	80 millions
salon	cocoter	l'ail
salon	cogner	l'ail
Max	coiffer	du 50
acte	commander	respect
livre	comporter	10 chapitres
10 roses	composer	bouquet
livre	comprendre	10 chapitres
livre	compter	10 chapitres
Max	compter	10 ans de service
Max	connaître	aventures
Max	conserver	la forme
acte	constituer	erreur
salle	contenir	100 personnes

dollar	coter	6 francs
objet	coter	100 francs
terrain	couvrir	10 hectares
tissu	craindre	eau
fût	cuber	300 litres
robe	découvrir	dos
route	décrire	courbe
robe	dégager	nuque
Max	demeurer	chef
robe	dénuder	dos
Max	dépasser	les 40 ans
navire	déplacer	100 tonnes
robe	déshabiller	dos
blessure	déterminer	la mort
moteur	développer	100 chevaux-vapeur
Léa	devenir	chipie
yeux	dire	fatigue
séance	dure	3 heures
2 + 2	égaler	4
salon	embaumer	jasmin
salon	empester	l'ail
salon	empoisonner	l'ail
or	enregistrer	une hausse
Max	éprouver	difficultés
Max	être	le meilleur
loyer	excéder	2 000 francs
visage	exprimer	la surprise
table	faire	3 mètres
Max	faire	clown
navire	filer	15 noeuds
salon	fleurir	jasmin
phrase	former	contre-exemple
route	former	coude
salon	fouetter	l'ail
Max	friser	100 kg
Max	frôler	100 kg
Max	gagner	10 kg
taxe	intéresser	gros salaires
navire	jauger	50 tonnes
voiture	manifester	signes de fatigue
visage	marquer	étonnement
table	mesurer	3 mètres
Max	montrer	étonnement
sac	peser	10 kg

valise	posséder	2 poignées
solution	présenter	avantages
considération	primer	autre
salon	puer	l'ail
Max	quitter	manteau
statue	réaliser	perfection
texte	receler	informations
affaire	recouvrir	mystère
théâtre	refuser	monde
maison	regarder	lac
affaire	regarder	Max
projet	rencontrer	difficultés
dépense	représenter	sacrifice
visage	respirer	intelligence
Max	rester	président
pièce	révéler	défaut
affaire	revêtir	importance
salon	schlinguer	l'ail
salon	sentir	l'ail
pendule	sonner	10 heures
statue	souffrir	déprédations
or	subir	hausse
Max	suer	haine
veste	tailler	45
pièce	tarer	2 kg
tonneau	tenir	100 litres
colère	tenir	Max
alcool	titrer	50 degrés
Max	toiser	6 pieds
règle	tolérer	exceptions
vacances	tombe	un jeudi
Max	transpirer	haine
bijou	valoir	100 francs
blanche	valoir	2 noires
Max	voter	Duflacdal